

**Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale**  
**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**

# **COURS À OPTION**

**FOPES**  
**Service Matériau Pédagogique**  
**Octobre 2011**



# Table des matières

<b>Cadre méthodologique pour le choix des cours à Option</b>	1
<b>ACTEURS ET INSTITUTIONS</b>	
<b>OPES 2214 - Relations professionnelles et concertation sociale</b> Luc DENAYER	5
<b>OPES 2248 - Acteurs sociaux : mobilisation et démobilitation</b> Abraham FRANSSSEN	7
<b>OPES 2224 - Acteurs économiques et sociaux en Europe</b> Pierre JONCKHEER	10
<b>OPES 2230 - Politique de la culture et des médias</b> Evelyne LENTZEN	12
<b>OPES 2220 - Management organisationnel et humain</b> Sylvain LUC et Anne ROUSSEAU	14
<b>DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE</b>	
<b>OPES 2212 - Finances et institutions publiques</b> Michel BARBEAUX	20
<b>OPES 2210 - Politique macroéconomique</b> Etienne DE CALLATAY	22
<b>OPES 2218 - Approche socio-économique du développement durable</b> Philippe DEFEYT	24
<b>OPES 2215 - Développement régional</b> Marcus DEJARDIN et N.	28
<b>OPES 2245 - Economie publique</b> Christian VALENDUC	29
<b>OPES 2243 - Economie sociale et non-marchande</b> Marthe NYSENS	31
<b>INÉGALITÉS - POLITIQUE SOCIALE ET DE BIEN-ÊTRE</b>	
<b>OPES 2233 - Bien-être au travail : Analyse psychosociale et organisationnelle</b> Donatienne DESMETTE, Ginette HERMAN	34
<b>OPES 2234 - Gestion et évaluation de projets culturels et sociaux</b> Pierre GEORIS	36
<b>OPES 2240 – Questions approfondies de politique sociale</b> Pierre REMAN	38
<b>OPES 2231 - Sociologie des inégalités</b> Georges LIÉNARD, Patricia VENDRAMIN	40
<b>OPES 2235 - Sociologie des relations interculturelles</b> Marie VERHOEVEN et N.	46
<b>OPES 2250 - Approche internationale de la protection sociale</b> Pascale VIELLE	50

## MUTATIONS ET CHANGEMENTS

<b>OPES 2236 - Communication et information</b> Andrea CATELLANI _____	55
<b>OPES 2217 - Modèles socio-économiques contemporains</b> Florence DEGAVRE, Andreia LEMAÎTRE _____	57
<b>OPES 2237 - Mutations culturelles de la société contemporaine</b> Jean DE MUNCK _____	59
<b>OPES 2246 - Questions approfondies de sociologie politique</b> Matthieu de NANTEUIL _____	62
<b>OPES 2247 - Questions approfondies de philosophie sociale et politique</b> Hervé POURTOIS _____	63

## QUESTIONS SPÉCIALES

<b>OPES 2258 - Questions spéciales de politiques économiques et sociales</b> N. _____	67
--	----

## Cadre méthodologique pour le choix des cours à option.

Le choix des cours à option du deuxième master s'effectuera selon une méthode et un processus collectif élaboré par la Fopes.

Le processus de choix des cours de second master a été réfléchi et déterminé avec l'option délibérée d'aligner les pratiques dans le souci du plus grand équilibre possible entre les trois groupes concernés.

La discussion a lieu à un double niveau.

### **Premier niveau : les trois groupes respectifs.**

Les conseillers à la formation des trois groupes concernés proposeront un processus de réflexion et de choix en plusieurs étapes, en étroite connexion avec d'une part les intérêts individuels et/ou collectifs et d'autre part le processus mémoire. L'option générale est de tenter de dégager quelques grandes thématiques et d'envisager les différentes manières possibles de les explorer.

### **Second niveau : la Fopes**

Une fois le processus de réflexion terminé dans les différents groupes, un arbitrage a lieu au niveau de la Fopes. L'objectif de cet arbitrage est de trouver pour chacun des groupes les meilleures réponses possibles compte tenu de leurs centres d'intérêt tout en essayant d'avoir une cohérence d'ensemble pour le second master et compte tenu des contraintes organisationnelles.

Par ailleurs, un groupe peut proposer que la Fopes mette sur pied un cours à option appelé « cours de questions spéciales de politiques économiques et sociales ». Cette proposition pourrait faire l'objet d'une attribution exceptionnelle par les autorités de l'UCL.

### **Remarque importante :**

Le contenu de cette brochure pourrait être légèrement modifié par les procédures d'attribution qui se dérouleront au second semestre de l'année académique et éventuellement par des dispenses d'enseignement pour diverses raisons (année sabbatique, mission à l'étranger, ...).



# **ACTEURS ET INSTITUTIONS**



# OPES 2214 - Relations professionnelles et concertation sociale

Luc DENAYER

---

Ce cours n'est accessible qu'au groupe de Liège.

## Objectifs du cours

Grâce à ce cours, les étudiants seront capables :

- de cerner le rôle historique des acteurs socio-économiques dans la prise de décision en matière de politique économique en Belgique ;
- d'avoir une perspective historique des grands enjeux de politique économique depuis 1945 jusqu'aujourd'hui ;
- d'étudier les principales mutations socio-économiques au cours de la période dans un cadre de référence qui est celui de l'école de la régulation ;
- de mobiliser les connaissances acquises en matière économique et sociale dans une perspective de politique socio-économique.

## Synthèse du contenu

Ce cours porte sur les problèmes et les enjeux auxquels l'économie belge est confrontée en prenant comme fil conducteur la concertation sociale.

Il présente la spécificité du système des relations collectives de travail comme forme particulière de gouvernement avec comme contrepoint le modèle anglo-saxon. Il décrit la forme institutionnelle spécifique à la Belgique et insère cette analyse dans le cadre européen. Les évolutions du compromis social et de la position des différents acteurs depuis 1945 sont passées en revue de sorte à aborder finalement les grands enjeux actuels de la politique économique comme l'emploi, l'avenir de la sécurité sociale, la mondialisation. La stratégie des acteurs est analysée en relation avec les facteurs de mutations économiques, politiques et sociologiques.

Les grands chapitres du cours sont :

1. Introduction et comparaison entre les modèles de démocratie européenne et américaine
2. Le projet de pacte social de 1944.
  - a. Présentation du contenu.
  - b. Actualité du projet de pacte social.
3. 1954-1973 le premier compromis social.
  - a. Analyse de la situation économique début 50.
  - b. Le compromis social de 1954 (autour de la déclaration commune sur la productivité).
  - c. Le modèle salarial.
  - d. L'architecture de la négociation collective héritée de 1960.
  - e. Les transformations de l'économie.
4. 1973-1982 l'aveuglement.

- a. Les mutations économiques et sociales.
  - b. Le compromis social en crise.
  - c. Les adaptations du système socio-économique (quelles sont les réponses à la crise).
5. 1982-1996 la prise de conscience.
- a. L'analyse économique au cours des années 70.
  - b. Les enseignements des années 70.
  - c. La dévaluation.
  - d. L'assainissement des finances publiques.
  - e. La liaison du Franc belge au Deutsche mark.
  - f. Du pacte social au plan global.
6. 1996-... à la recherche d'un nouveau compromis social.
- a. La négociation salariale dans un cadre légal.
  - b. Les enjeux de la politique économique et sociale belge.

## Support pédagogique

Des transparents sont disponibles présentant les grandes articulations du cours. Une liste de références doit permettre à l'étudiant d'une part d'approfondir certaines des thématiques étudiées et d'autre part de se familiariser avec les principales publications importantes sur le plan socio-économique en Belgique.

## Méthode de travail

La méthode de travail combine exposé avec questions libres des étudiants et séminaire où une participation active est souhaitée.

Le travail en séminaire consiste plus particulièrement en une analyse critique de textes proposés par le professeur. (Par exemple : l'introduction du rapport annuel de la Banque nationale de Belgique, Les lignes directrices intégrées européennes, étude de l'OCDE sur la Belgique, Le Rapport Technique du Cce,...) L'expérience des étudiants est mise à contribution. Les échanges en séminaire sont généralement préparés en sous-groupes.

## Références bibliographiques

DENAYER L. et E. MICHEL, (2000), « Formation des salaires et compétitivité », *Reflets et perspectives de la vie économique*, janvier.

DENAYER L. et R. TOLLET, (2002), *Mécanismes institutionnels de la formation des salaires en Belgique*, Politique salariale de la zone euro.

DENAYER, L., (2006), *Compétitivité structurelle*, Reflets et perspectives de la vie économique, janvier.

CASSIERS I. et L. DENAYER, (2009), *Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique, de 1944 à nos jours*, CRISP, à paraître.

## Coordonnées du professeur

Luc Denayer, Conseil central de l'économie, Av. de la joyeuse entrée, 17-21, 1040 Bruxelles  
Tel. 02.233.89.05 Adresse courriel [luden@cceerb.fgov.be](mailto:luden@cceerb.fgov.be)

# **OPES 2248 - Acteurs sociaux : mobilisation et démobilisation**

**Abraham FRANSSSEN**

---

## **Objectifs du cours**

Les objectifs sont :

- d'amener les étudiants à situer et à s'appropriier les principales théories, concepts et auteurs de la sociologie de l'action collective, tant de la sociologie francophone (Alain Touraine et l'école actionnaliste, Guy Bajoit, ...) que de la sociologie anglo-saxonne (Edward Thompson, Mancur Olson, Doug Mac Adam, ...);
- de susciter une réflexion à propos des caractéristiques et des métamorphoses de l'action collective (anciens et nouveaux mouvements sociaux), en cherchant en particulier à analyser les formes, les conditions et les enjeux des mobilisations contemporaines locales ou globales, enjeux de redistribution et enjeux de reconnaissance ;
- sur le plan de la formation à la démarche et aux méthodes sociologiques, d'introduire aux principes et méthodes de l'analyse sociologique des phénomènes d'action collective (historiciser les phénomènes sociaux, articuler les différents niveaux d'analyse, saisir les mouvements sociaux dans leur complexité...), en présentant des recherches emblématiques.

## **Synthèse du contenu**

- les concepts de la sociologie actionnaliste d'Alain Touraine (l'historicité, les conflits de classe, les conflits institutionnels, les conflits organisationnels, les mouvements sociaux, les formes de l'action collective, ...);
- les relations de solidarité et d'échange (typologie des formes d'action collective) et les explications de l'action collective ;
- les étapes de l'action collective : théorie de la mobilisation et de la démobilisation (facteurs explicatifs du passage de l'indifférence à la protestation et à la mobilisation, rôle des leaders...);
- la théorie de la mobilisation des ressources (les contextes de micro-mobilisations sociales (MacAdam, MacCarthy et Zald) ;
- les outils méthodologiques pour l'analyse des phénomènes d'action collective : l'intervention sociologique et la méthode d'analyse en groupe ;

Les illustrations et les cas d'études abordés ne se limiteront pas aux mouvements sociaux nationaux, pour s'ouvrir également aux mobilisations locales et aux comparaisons internationales (en fonction notamment des caractéristiques des systèmes politiques). Le choix des actions collectives abordées sera déterminé en fonction des intérêts des étudiants.

## **Méthode de travail**

- Le cours combinera la présentation d'un cadre d'analyse et l'analyse de mobilisations concrètes. Durant le cours, le formateur présente et développe certains points, répond aux questions des étudiants, montre comment les principes d'analyse peuvent être appliqués à des mobilisations diverses.
- La plupart des cours réserveront un moment d'échanges et de débats.
- Les dernières séances de cours seront réservées à la présentation et à la discussion des travaux de sous-groupes à propos de différentes mobilisations.
- Il sera proposé aux étudiants de réaliser un travail (modalités collectives ou individuelles à préciser lors du contrat pédagogique). Les critères d'évaluation et de notation seront explicités au préalable par le formateur. Tout travail fera l'objet d'un feed-back écrit du formateur.

## **Support pédagogique**

- Un syllabus clair et structuré sera distribué et servira de base aux exposés des cours concernés.

## **Références bibliographiques**

- Bajoit Guy, *Pour une sociologie relationnelle*, PUF, Paris, 1992.
- Bajoit Guy, *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Armand Colin, Paris, 2003.
- Beck Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Editions Flammarion, Paris, 2003.
- Mathieu L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Editions Textuel, Paris, 2004.
- Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, Coll. Repères, n° 207.
- Snow D.A., Rochford E.B., Worden S., et Benford R.D., (1986), "Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation", *American Sociological Review*, 51 (4), pp. 464-481
- Sommier Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Flammarion, Paris, 2003.

- Touraine Alain, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.
- Van Campenhoudt L., Chaumont J.-M., et Franssen A., *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Editions Dunod, Paris, 2005.

# OPES 2224 - Acteurs économiques et sociaux en Europe

Pierre JONCKHEER

---

## Objectifs généraux du cours

L'objectif du cours est d'introduire les étudiants aux réalités du régime politique qu'est l'Union européenne (UE) où se décident de grandes orientations politiques et législatives pour le continent européen, notamment en matière de politique économique et sociale. Depuis le début de la nouvelle crise financière en 2007, les décisions prises au niveau européen ont été à la une de l'actualité et auront des conséquences profondes tant sur l'Union européenne elle-même que sur les pays de la « zone euro ». Il s'agit de les comprendre, de les resituer dans une perspective historique et de dégager les confrontations politiques et sociales qui s'y rapportent.

Le cours vise aussi à identifier les responsabilités des différents acteurs politiques, économiques et sociaux dans la prise de décision et en ce sens le cours se veut aussi une aide à l'investissement militant dans l'espace public européen.

## Synthèse du contenu

Le cours se compose de deux parties.

La première est consacrée au développement de l'Union européenne (UE) compte tenu des différentes visions et projets que les pays et les forces politiques et économiques ont de l'Union. Ceci nous permettra d'avoir un aperçu des grandes controverses et clivages qui ont marqué et marquent la vie de l'Union depuis plus de 60 ans. Un examen critique du Traité de Lisbonne nous permettra aussi de présenter les institutions et les procédures de décision de l'Union ainsi que les principales compétences de l'UE par rapport aux Etats nationaux.

Une seconde partie est consacrée à un examen plus détaillé de certaines politiques européennes avec un accent particulier sur les questions économiques et sociales. L'examen de questions d'actualité débattues au sein du Parlement européen et des institutions européennes en général alimentera les séances et permettra de concrétiser davantage les thèmes abordés ainsi que la position des acteurs.

## Méthode de travail

Chaque cours est introduit par un exposé « magistral » s'appuyant sur des matériaux écrits. Tous les principaux documents d'appui et notes personnelles sont disponibles sur Icampus au début du cours.

Il est également prévu d'aborder des questions d'actualité puisées dans la presse et susceptibles d'éclairer concrètement les étudiants sur les sujets généraux abordés lors des cours.

Enfin, lors de chaque cours également, la présentation de l'un ou plusieurs ouvrages et de sites web spécialisés consacrés entièrement ou partiellement à l'activité politique au sein des institutions de l'UE permet aux étudiants de prendre connaissance des outils de recherche qui peuvent leur être utiles pour ce cours ainsi que pour leurs activités professionnelles.

## **Support pédagogique**

Outre les documents disponibles sur Icampus, une bibliographie de base est fournie et quelques ouvrages de « référence » sont conseillés. Ainsi en 2011 :

- Renaud Dehousse (dir), *Politiques européennes*, Sciences Po, Paris, 2009.
- Thomas Ferenczi, *Pourquoi l'Europe ?*, André Versaille, Bruxelles, 2008.
- Courty et Devin, *La construction européenne*, La Découverte, Paris, 2010.

Les étudiants disposent en outre de notes partielles de cours et d'un portefeuille très sélectif de lectures (articles de revues) mis à leur disposition sur icampus.

Une attention particulière est accordée à la recherche des informations pertinentes par la présentation des meilleurs sites disponibles sur le web.

# OPES 2230 - Politique de la culture et des médias

Evelyne LENTZEN

---

## Objectifs

Tous les jours, nous consacrons 5 heures de notre temps à regarder la télévision ou écouter la radio. L'impact de cette consommation sur la formation des opinions est sans égale dans l'histoire. En comprendre les mécanismes et les acteurs nous permet d'agir en citoyen informé.

La politique et notre consommation culturelle ne s'arrête pas à la télévision et à la radio. Nous lisons des livres, allons au théâtre ou au musée ou au zoo,... toutes activités culturelles qui font peu ou prou l'objet de décisions politiques (reconnaissance, financement, ...).

L'approche du cours se veut pragmatique. Il ne s'agit pas de présenter des théories sociologiques ou autres sur la culture et ses politiques, mais de mieux connaître qui fait quoi et pourquoi.

A l'issue du cours, les étudiants seront capables :

- de comprendre le paysage institutionnel dans lequel s'inscrivent les politiques culturelles ;
- de comprendre la complexité de toute approche de la culture ;
- d'approcher les évolutions des pratiques culturelles ;
- de comprendre les contours et les enjeux du secteur de la radiodiffusion (acteurs, facteurs de changement, régulation, réglementation).

## Synthèse du contenu

Une première partie du cours est consacrée aux politiques et consommations culturelles pour planter le décor institutionnel et approcher nos pratiques. Plusieurs aspects sont abordés : le paysage institutionnel ; le territoire de la culture ; les budgets de la culture et leur ventilation sectorielle ; les enquêtes sur les pratiques et consommations culturelles, ...

La deuxième partie du cours est réservée aux médias audiovisuels en raison de leur dominance. Plusieurs aspects sont abordés :

- l'état des lieux des acteurs de la radiodiffusion (éditeurs de services, distributeurs de services, opérateurs de réseaux) à savoir une brève description du secteur, des indicateurs économiques, des contenus, de la structure de propriété, de la question du pluralisme et de la concentration économique, ... ;
- les mécanismes de décision politique (législation, régulation)
- et les facteurs de changements technologiques, de marché et de consommation.

## **Méthode de travail**

Les deux parties du cours se veulent informatives et interactives.

Pour la partie interactive, il est demandé aux étudiants de réaliser un travail. Par exemples :

- réaliser une enquête sur les pratiques et consommations culturelles pendant une semaine type. La méthodologie de l'enquête sera discutée ensemble ;
- faire une synthèse sur un sujet d'actualités qui traitent des médias (éditeurs, distributeurs ou opérateurs de réseau) et la commenter ;
- comparer des programmes de télévision généralistes, ...

Ce travail peut être réalisé individuellement ou en groupe.

## **Support pédagogique**

Présentation sur pc en powerpoint.

## **Références bibliographiques**

- Ministère de la Communauté française, Observatoire des politiques culturelles, Enquête sur les pratiques et consommations culturelles (publication en cours)
- Ministère de la Culture, France, Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques, Études et statistiques, DEPS, mai 2007.
- Ministère de la Communauté française, Annuaire de l'audiovisuel, paraît tous les deux ans (2009 est en cours de publication)
- Conseil supérieur de l'audiovisuel, décisions, avis et rapports annuels depuis 1997
- En collaboration avec Philippe Caufriez, « Les radios en Communauté française », Courrier hebdomadaire du CRISP, à paraître en septembre 2009.
- En collaboration avec Jean Pierre Stroobants, L'information en questions, Collection Dialogues, Couleur Livres, 2005.

# OPES 2220 - Management organisationnel et humain

Sylvain LUC et Anne ROUSSEAU

---

## Objectifs du cours

Au terme de ce cours, les étudiants seront capables :

- (1) **d'appréhender le champ du management humain des organisations** c'est-à-dire à la fois un certain nombre de politiques et pratiques mises en œuvre dans les organisations (recrutement-sélection, évaluation, communication, motivation, leadership,...) ainsi que les objectifs et les enjeux qui les sous-tendent et leur donnent sens ;
- (2) **de cerner et de situer l'évolution de ces politiques et pratiques** dans le temps et selon les contextes ;
- (3) **de percevoir, décrire et évaluer les interactions** entre politiques/pratiques de management humaine et structures/modes de fonctionnement organisationnels ;
- (4) **d'analyser un processus de changement** relatif au management humain d'une organisation donnée et de formuler des propositions d'intervention pertinentes et cohérentes avec l'analyse et le diagnostic établis.

## Synthèse du contenu

En vue d'atteindre ces objectifs, le contenu du cours comportera la présentation d'au moins trois approches théoriques axées sur l'analyse du management organisationnel et humain comme enjeu social et politique dans les organisations, parmi les suivantes :

- Analyse stratégique : Pouvoir et autorité.
- Théories de la contingence : Environnement et modes de communication.
- Théories des conventions : principes de légitimité et accords.
- Théorie de la traduction : Réseau, Coopération et traduction.
- Identité au travail et Culture d'entreprise.
- Théorie de la régulation : Régulation de contrôle et régulation autonome.
- Analyse contextualiste : approche processuelle et constructiviste

Les problématiques traitées seront par exemple choisies parmi les suivantes : domaines d'intervention, pratiques et acteurs du management organisationnel et humain ; organisations, changement organisationnel et management humain ; pouvoir, acteurs sociaux, conflits ; management humain des organisations publiques, bonne gouvernance et éthique ; ....

Ce cours fait suite au cours de « Sociologie des Organisations ».

## Méthode de travail/ Pratiques pédagogiques

Ce cours est donné par Sylvain Luc et Anne Rousseau.

La méthode de travail vise une appropriation de la matière par les étudiants à partir de différents supports : études de cas, vidéos, articles scientifiques, presse,... et s'appuie sur une pédagogie interactive. Il s'agit pour l'essentiel d'exposés et de travaux réalisés en sous-groupes, lesquels peuvent donner lieu à une synthèse proposée par l'enseignant.

Cette pédagogie est toutefois déclinée de manière singulière par chaque enseignant.

### **Sylvain LUC**

S'il est un fait qu'il existe de nombreux outils d'aides à la décision et au management organisationnel et humain, ces derniers ne peuvent être appliqués mécaniquement et doivent être adaptés au cas par cas. De plus, certains contextes et modalités temporelles dans lesquels la fonction de manager est amenée à s'exécuter, ne permettent pas l'utilisation de tels outils et obligent le gestionnaire à être réactif, intuitif et créatif. En ce sens, la pratique du management relève parfois tout autant de l'art que de l'approche scientifique et sa pragmatique est essentiellement fondée sur le jugement.

De par ces caractéristiques intrinsèques du métier de manager, nous proposons d'exploiter des modalités pédagogiques spécifiques favorisant à la fois la rencontre de l'étudiant avec le monde de l'expérience mais également, son inscription dans le champ de la pensée réflexive.

Le cours se construira au fur et à mesure au départ d'une approche socio-constructiviste. Les étudiants seront amenés à interagir avec le professeur au départ de mots inducteurs directement liés à la problématique étudiée. De cet exercice associatif, différentes thématiques du management organisationnel et humain émergeront et ces dernières seront étudiées plus en détail au départ d'études de cas, de mise en situation et de lectures scientifiques. Régulièrement, le professeur présentera une synthèse des différents échanges et des thématiques abordées. Le professeur fournira les documents de synthèses aux étudiants au fur et à mesure.

En vue de l'évaluation finale du cours, les étudiants sont amenés par groupe de 5-6 étudiants à :

- soit approfondir une thématique abordée en classe ;
- soit développer un sujet en lien avec le cours et non abordé en classe.

Le professeur se tient à disposition des étudiants pour la construction de leur sujet.

### **Anne ROUSSEAU**

Expert scientifique en matière de management organisationnel et humain auprès d'un centre public de recherche, Anne Rousseau conçoit ce cours comme un **lieu d'apprentissage collectif** basé à la fois sur des exposés, des lectures et la participation de tous en référence aux expériences professionnelles.

La pédagogie adoptée est donc résolument interactive sur base des principes suivants :

- Adopter une **attitude critique systématique** : les thématiques liées aux management organisationnel et humain sont lourdes de paradoxes et d'ambivalences. Adopter une attitude critique fait en sorte que ces ambivalences forment l'objet de lectures plurielles et de débats collectifs. Il ne s'agit bien sûr pas d'exercices de polémique mais davantage d'inviter les étudiants à porter un regard averti sur l'organisation et

ses modes de fonctionnement et à adopter un raisonnement scientifique c'est-à-dire, entre autres, argumenté et démontré.

- *Veiller à la mise en œuvre concrète des outils analytiques étudiés* : ce principe vise l'émergence dans le chef des étudiants d'une démarche active d'apprentissage fondée sur l'interrogation, l'observation et la créativité dans la mise en œuvre concrète des connaissances capitalisées. Il s'agit, au-delà de l'acquisition d'un savoir, de développer un savoir penser c'est-à-dire une capacité à se forger une analyse et un raisonnement propre.
- *Favoriser une ouverture disciplinaire* : le management organisationnel et humain est un objet particulier qui peut être appréhendé à partir de différentes perspectives disciplinaires : la sociologie des organisations et les sciences de gestion sont en l'occurrence privilégiées, mais ne peuvent être prise en compte seules sans interconnexion avec d'autres sciences sociales telles que l'économie, la psychosociologie, ....

Les étudiants réalisent en sous-groupe une étude de cas et l'analysent au regard des cadres théoriques et analytiques vus au cours. Une mise en commun permet ensuite de mettre en exergue les éléments critiques en matière de management humain des organisations.

## Supports méthodologiques

### Sylvain Luc

- Notes de synthèse sous forme de PPT (par thématique).
- Lectures scientifiques.
- Etude de cas.
- Mise en situation.

### Anne Rousseau

- Notes de synthèse (par thème).
- Dossier de lectures.
- Etudes de cas (vidéos/papier).

## Références bibliographiques (extraits)

### Sylvain Luc

HATCH, M.J., CUNLIFFE, A., *Théorie des organisations. De l'intérêt de perspectives multiples*. Seconde édition. De Boeck : Bruxelles, 2009.

Aubert, N., Gruère, J.-P., Jabes, J., Laroche, H. et Michel, S., *Management, aspects humains et organisationnels*, Paris, PUF

BION, W. : *Recherches sur les petits groupes*, PUF

Jean-Marie Aubry, *Dynamique des Groupes*, Editions de l'Homme

Gilles Arnaud, *Psychanalyse et Organisations*, Armand Colin

Autissier D., Bensebaa F., Les défis du sensemaking en entreprise. Karl E. Weick et les sciences de gestion, ECONOMICA, 2006.

D. Miller et M. Kets De Vries, *L'entreprise névrosée*, Mc. Graw Hill.

ULRICH, D. & BROCKBANK, W., *RH : création de valeur pour l'entreprise*, Bruxelles : De Boeck, 2010.

Brouwers, I et al., *Management humain et contexte de changement. Pour une approche constructiviste*. De Boeck Université, 1997  
NIZET, J & PICHAULT, F, *Comprendre les organisations. Mintzberg à l'épreuve des faits*. Gaëtan Morin, 1995.

### **Anne Rousseau**

- Management : Aspects humains et organisationnels de Nicole Aubert, Jean-Pierre Guerre, Jak Jabes, et Hervé Laroche, PUF, 2005
- Au-delà de la sociologie des organisations : Sciences sociales et intervention de François Laplantine, Gilles Herreros, et Philippe Bernoux, Erès – Sociologie Economique 2008
- Gestion de changement : Perspectives théoriques et pratiques de François Pichault, De Boeck, 2009
- Les nouvelles approches sociologiques des organisations de Philippe Bernoux, Henri Amblard, Gilles Herreros, et Yves-Frédéric Livian, Seuil, 2005
- Le Socio-manager de Valérie Boussard, Sylvie Craipeau, Eric Drais, et Olivier Guillaume, Dunod 2004.



# **DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

# OPES 2212 - Finances et institutions publiques

Michel BARBEAUX

---

## Objectifs du cours

Où va la Belgique ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont les enjeux des discussions entre flamands, francophones, wallons, bruxellois, germanophones ?

Répondre à ces questions nécessite de comprendre, analyser et évaluer les institutions et les mécanismes et décisions politiques, en particulier en matière de finances publiques, aux divers niveaux de pouvoir.

## Synthèse du contenu

Le cours vise à fournir des outils économiques et institutionnels destinés à appréhender, dans le contexte historique, le fonctionnement et les finances des pouvoirs locaux (commune et CPAS), régionaux et communautaires belges, dans le cadre fédéral et européen, et les politiques menées en la matière. Il veille aussi à donner les instruments permettant de poser une évaluation sur base des critères de justice distributive, d'efficacité et de contrôle politique.

### Introduction :

Objectifs des finances publiques (Musgrave).

Fédéralisme fiscal (Oates).

#### a) Les pouvoirs locaux

- Fonctionnement des institutions communales, des CPAS et de la tutelle.
- Principes, notions et techniques budgétaires.
- Analyse et évaluation fonctionnelle, économique et financière du budget communal ; évaluation sur base des critères de justice distributive, d'efficacité et de contrôle politique.

#### b) Les Régions et les Communautés

- Historique et description des institutions et du mode de financement des Communautés et des Régions à travers les enjeux politiques des diverses réformes institutionnelles belges (1970 - 1980 – 1989 - 1993 (St Michel et St Quentin) - 2001 (St Eloi)-2002 (St Polycarpe et St Boniface) – 2011( ?).
- Principes, notions et techniques budgétaires des pouvoirs centraux.
- Budgets de la Communauté française (germanophone), et des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale : principales recettes et dépenses, emprunts et contraintes du Pacte européen de stabilité et de croissance.
- Examen d'enjeux spécifiques, par ex. : l'autonomie fiscale des Régions et autres revendications du Parlement flamand, le financement du non marchand,...

## **Méthode de travail**

La méthode est à la fois inductive et déductive.

La première partie de chaque cours est consacrée à une discussion sur l'actualité budgétaire – de la commune à l'Europe – sur base d'une revue de presse proposée par le professeur et les étudiants.

La partie théorique fait l'objet d'un exposé interactif entre le professeur et les étudiants.

## **Support pédagogique**

La discussion sur l'actualité s'appuie sur des photocopies d'articles de presse.

Les exposés théoriques s'appuient sur deux syllabus.

L'analyse du budget communal s'appuie sur le budget de sa propre commune, que l'étudiant doit se procurer, en vue d'y appliquer les mécanismes de lecture et les critères d'analyse décrits au cours. L'étude annuelle de Dexia sur « Les finances des pouvoirs locaux en ... » sert de document de travail.

L'examen du budget de la Communauté française (germanophone) ou de la Région wallonne ou de Bruxelles-Capitale s'appuie sur des documents parlementaires, les avis de la Cour des Comptes et sur des articles.

## **Références bibliographiques**

[www.dexia.be/fr/professional/publicfinance/study](http://www.dexia.be/fr/professional/publicfinance/study)

- Alain COENEN : « Introduction aux finances des communes et des autres pouvoirs locaux wallons », Ed. La Charte, Bruges, 2008.

- B. BAYENET, H. CAPRON et Ph. LIEGEOIS (Eds) : « L'Espace Wallonie-Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique », Ed. de Boeck-IWEPS, Bruxelles, 2007.

- B. BAYENET et G. PAGANO : « Le financement des entités fédérées : un système en voie de transformation », Ed. CRISP, Bruxelles, 2011.

# OPES 2210 - Politique macroéconomique

Etienne DE CALLATAY

---

## Objectifs

Partant des acquis du cours de macroéconomie, le cours de politique macroéconomique a pour objectif d'offrir une formation approfondie en macroéconomie appliquée en étudiant les principaux débats de politique économique actuels. Le cours cherche à articuler enjeux de société et enseignements théoriques.

## Contenu du cours (version courte)

- Nature, objectifs et approches de la politique économique dans une économie de marché.
- Les acteurs de la régulation politique et les mutations de la gouvernance.
- La politique budgétaire.
- La fiscalité.
- La politique sociale et de l'emploi.
- La politique monétaire, de change et de régulation du secteur financier.
- Les politiques de croissance.

## Contenu du cours (version longue)

Note 1 : Nature, objectifs et approches (économie de l'offre et de la demande, politique à la marge ou structurelle) de la politique économique dans une économie de marché.

Note 2 : Les acteurs de la régulation politique et les mutations de la gouvernance (avec présentation sommaire du paysage institutionnel en matière de politique économique).

Note 3 : La politique budgétaire :

- règles et principes ;
- dimensions intra- et intergénérationnelles ;
- la coordination des politiques budgétaires (au niveau européen) ;
- le fédéralisme budgétaire et social ;
- la distribution des revenus.

(Avec renvoi vers les cours « Acteurs économiques et sociaux en Europe » et « Sociologie des inégalités »).

Note 4 : La fiscalité (avec renvoi vers le cours de C. Valenduc)

- impôt sur le revenu des personnes physiques ;
- impôts des sociétés ;
- fiscalité sur la consommation ;
- fiscalité environnementale ;
- fiscalité patrimoniale ;
- questions transversales (arbitrages entre impôts, ...).

Note 5 : La politique sociale et de l'emploi (avec renvoi vers le cours de P. Reman).

- Financement et prestations de sécurité sociale ;
- salaires et conditions de travail ;
- marché du travail ;
- offre et demande de travail

+ Si possible débat sur le thème avec autre formateur Fopes (P. Reman, R. Savage, Ph. Defeyt)

Note 6 : La politique monétaire, de change et la régulation du système financier.

- Objectifs et instruments de la politique monétaire ;
- le rôle des banques centrales ;
- le système financier international ;
- les politiques de change ;
- la régulation du système financier.

Note 7 : Les politiques de croissance.

- Stabilisation / lissage des cycles ;
- investissement public ;
- capital humain et innovation.

Ce que le cours peut ne pas couvrir selon les autres cours à option choisis ou ne couvre pas :

- La politique fiscale ;
- les politiques sociale et de l'emploi ;
- la politique industrielle (nationalisations et privatisation, concurrence, industrie naissante, politiques sectorielles, ... ) ;
- la politique régionale ;
- la politique des revenus ;
- questions européennes.

## **Méthode de travail**

Exposé « magistral » ... avec questions libres des étudiants.

+ en option travail de sous-groupe sur une question de politique économique.

## **Support pédagogique**

- Syllabus synthétique (mais avec beaucoup d'illustrations).
- Relecture des notes de cours prises par un sous-groupe, en alternance.
- Articles postés sur I-Campus.

## **Références bibliographiques**

- « *Politique économique* » de Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet et Jean Pisani-Ferry (De Boeck, 2004).
- « *Les confessions d'un économiste ordinaire* » du formateur (Roularta, 2009).
- « *L'impôt en Belgique après la crise* », du formateur (De Boeck, 2010).

# OPES 2218 - Approche socio-économique du développement durable

Philippe DEFEYT

---

## Objectifs du cours

Un cours sur le développement durable peut trouver sa place dans un cursus FOPES pour deux raisons : 1° le développement durable est depuis 1992 (Conférence de Rio) une obligation contractée par la Belgique devant la communauté internationale et donc une référence (en principe) obligée de ses politiques économiques et sociales ; 2° le développement durable ambitionne de traiter de manière globale et cohérente les dimensions économiques, sociales, environnementales, culturelles et institutionnelles du développement humain ; or ce type d'approche colle bien à la démarche FOPES.

L'objectif principal du cours est donc de comprendre en profondeur le concept et les implications du développement durable, en particulier dans ses dimensions sociale et économique. On abordera aussi la question de plus en plus débattue d'une décroissance soutenable.

Le cours a aussi deux objectifs secondaires :

- établir des liens avec d'autres cours (exemple : le concept de croissance) ;
- apporter des informations factuelles (exemple : l'effet de serre) qui permettent de comprendre les enjeux du développement durable.

## Synthèse du contenu

Trois grandes thématiques seront abordées de diverses manières :

Environnement, développement durable, décroissance soutenable :

- des préoccupations environnementales à la décroissance durable en passant par le développement durable (DD) : 50 ans d'évolution des idées, des préoccupations, des politiques ;
- origines, histoire, traités internationaux ;
- concepts essentiels (externalités, ressources (non) renouvelables, empreinte écologique...) qui permettent de « parler » DD ;
- mécanismes chimiques et physiques des pollutions et le 'global change' (les grands problèmes – mondiaux - de pollution) ;
- les indicateurs de développement durable.

Liens avec les approches et notions d'autres cours. Exemples :

- les points de vue des économistes dans les problématiques de DD ;
- efficacité, efficience, équité : une grille de lecture incontournable ;
- contraintes écologiques et rôle du secteur public (par ex : réseaux de distribution d'énergie) ;
- croissance et développement ; critiques de la croissance et du PIB ;

- différentes productivités ;
- critiques de la comptabilité nationale ;
- arbitrages technico-financiers des entreprises ;
- externalités ;
- etc.

Examen de quelques thématiques qui permettent d'explorer en détail les dimensions sociales et économiques du développement durable. Exemples :

- équité, aspects sociaux et politiques environnementales ;
- bonheur et croissance ;
- tarification et taxation de l'énergie consommée par les ménages : comment concilier le social et les économies d'énergie ;
- les instruments économiques (redevances, consignes, écobonis, droits de pollution, quotas...) pour mettre en place un développement durable ;
- protection de l'environnement et emploi ;
- la productivité des ressources (faire plus avec moins) ;
- la lutte contre le réchauffement climatique et la taxe sur les énergies non renouvelable ;
- biocarburants ;
- comment valoriser les services rendus par la nature ? ;
- les écobilans – l'analyse coûts-avantages ;
- les divers travaux du Bureau fédéral du Plan en matière de DD ;
- etc.

## **Méthode de travail**

Les trois premiers cours seront consacré à un exposé introductif. Thématiques :

1. Problématiques environnementales (rappels sans entrer dans les détails) et liens avec des questions socioéconomiques.
2. De la protection de l'environnement à une décroissance soutenable (en passant par le développement durable) : présentation succincte d'une histoire qui commence à la sortie de la seconde guerre mondiale.

Les cours suivants se dérouleront ainsi :

1. Présentation de chapitres (**choisis par moi**) des livres d'Isabelle Cassiers, de Tim Jackson, voire d'autres par un étudiant.
  - L'exposé introductif sera préparé en sous-groupe.
  - Pour être sûr que tout le monde participe, l'étudiant "présentant" sera tiré au sort (ceci n'exclut pas que d'autres membres du groupe interviennent pour un complément d'explication ou un correctif).
  - La présentation se termine par des liens à établir avec le portefeuille de lecture (voir ci-contre) et par l'une ou l'autre amorce pour le débat.
2. Réactions du professeur.
3. Débat.

Tout le monde doit donc lire l'entièreté du livre d'Isabelle Cassiers et alii et parcourir le portefeuille de lectures pour avoir une idée des approches socioéconomiques qu'il met en évidence.

Enfin, chaque étudiant devra fournir un travail individuel sous la forme suivante : faire, à partir des exposés, débats et lectures, un plan détaillé et commenté de la manière dont il présenterait tout ou partie du contenu du cours devant - disons - une assemblée syndicale.

## Supports pédagogiques

- Un portefeuille de lectures (voir ci-contre).
- Le livre d'Isabelle CASSIERS et alii, « Redéfinir la prospérité – Jalons pour un débat public », L'aube, avril 2011 (à acheter et à lire par tous).

## Références bibliographiques

- Paul ARIES, « Décroissance & gratuité – Moins de liens, plus de liens », Ed. Golias, 2010.
- Paul-Marie BOULANGER, « Le développement durable : entre mythe et réalité », Institut pour un Développement Durable, 2009 (voir : [http://www.iddweb.eu/docs/DD\\_PMB.pdf](http://www.iddweb.eu/docs/DD_PMB.pdf))
- Bureau fédéral du Plan, « Hausse de la fiscalité sur l'énergie et baisse d'autres formes de prélèvement : résultats macroéconomiques », Bruxelles, Novembre 2009 ([http://www.plan.be/publications/publication\\_det.php?lang=fr&TM=30&IS=63&KeyPub=863](http://www.plan.be/publications/publication_det.php?lang=fr&TM=30&IS=63&KeyPub=863))
- Isabelle CASSIERS et alii, « Redéfinir la prospérité – Jalons pour un débat public », L'aube, avril 2011.
- Daniel COHEN, « La prospérité du vice – Une introduction (inquiète) à l'économie », Albin Michel, 2009.
- Conseil économique, social et environnemental (France), « FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE ET FINANCEMENT DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES », avis présenté par Mme Pierrette Crosemarie, rapporteure au nom de la section des finances, Paris, novembre 2009 (voir : <http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/docton/09112529.pdf>)
- Philippe DEFEYT, « Croissance, décroissance : 14 thèses pour une radicalité mobilisante », Revenue Nouvelle, mars 2009 (disponible gratuitement auprès de l'auteur).
- Jared DIAMOND, « Effondrement – Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie », Coll. Nrf Essais, Galimard, 2006.
- James GARVEY, « Ethique des changements climatiques », Ed. Yago, 2010.
- Rosa HARTMUT, « Accélération – Une critique sociale du temps », La Découverte, 2010.
- Tim JACKSON, « La prospérité sans croissance », Etopia – De Boeck, 2010.
- Hervé KEMPF, « Pour sauver la planète, sortez du capitalisme », Seuil, 2009.
- Bernard PERRET, « Retrouver le sens de l'utopie », Revue Démocratie, 1er octobre 2009, n° 19.
- Marc PRIETO et Assen SLIM, « Consommer moins pour vivre mieux ? Idées reçues sur la décroissance », Ed. Le cavalier bleu, 2010.
- Pierre RABHI, « Vers la sobriété heureuse », Actes Sud, 2010.
- Joseph E. STIGLITZ, Amartya SEN, Jean-Paul FITOUSSI, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », 2009 ([www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr))

- Task Force Développement Durable, « Indicateurs, objectifs et visions de développement durable », Rapport fédéral sur le développement durable, Bureau fédéral du Plan, septembre 2009  
([http://www.plan.be/admin/uploaded/200910261233400.rapport\\_2009\\_fr.pdf](http://www.plan.be/admin/uploaded/200910261233400.rapport_2009_fr.pdf))

# OPES 2215 - Développement régional

Marcus DEJARDIN et N.

---

## Objectifs du cours

Les objectifs du cours sont, d'une part, d'amener les étudiants à poser un diagnostic sur une réalité régionale, en y distinguant les facteurs de changement avérés ou potentiels à l'aide d'outils d'analyse reposant sur un corpus théorique adéquat, et d'autre part, d'aboutir à la formulation de propositions circonstanciées d'action de développement.

## Synthèse du contenu

Le cours est développé en trois périodes.

La première période est consacrée au diagnostic régional. L'approche est d'abord inductive. Assez rapidement sont présentés quelques outils d'analyse. Les fondements conceptuels et théoriques de ces outils sont rendus explicites et discutés.

Dans une deuxième période, on passe en revue quelques modèles de développement en distinguant ce qui ressort d'une approche endogène et exogène du développement territorial. L'approche privilégie la dimension économique.

Une troisième période discute les circonstances (en ce compris les choix de valeurs politiques) propres à l'action de développement publique, comparativement à l'action privée. On définit une théorie de la politique publique régionale. Cette théorie est mise à contribution dans quelques exercices d'application aboutissant à la formulation de propositions d'action de développement en référence à une réalité régionale choisie.

## Méthode de travail

Le cours alterne le travail en séminaire et des exposés plus magistraux.

Le travail en séminaire consiste plus particulièrement en analyses critiques de textes proposés par le professeur. L'expérience des étudiants est mise à contribution. Les échanges en séminaire sont généralement préparés par un travail en sous-groupes.

Les exposés magistraux ont pour objet de transmettre efficacement un savoir conceptuel et théorique en matière de développement régional.

## Pour contacter le professeur

De préférence par email.

marcus.dejardin@uclouvain.be

Tél. (en journée) 081/72 48 28

# OPES 2245 - Economie publique

Christian VALENDUC

---

## Objectifs du cours

Ce cours est consacré à une analyse des articulations entre État et économie de marché : nos systèmes économiques sont en effet des économies de marché, mais un rôle important est dévolu aux pouvoirs publics. Le cours comprend un important contenu théorique avec des applications à des cas de politique économique pris dans la réalité belge.

## Synthèse du contenu

Le cours débute par une description des deux acteurs que sont l'État et le marché. On rappelle le fonctionnement de base de l'économie marchande (acquis du cours d'économie de 1<sup>ère</sup> année) et on décrit la place de l'État à partir des concepts de recettes publiques, de dépenses publiques et de solde budgétaire.

La partie théorique s'ouvre sur la classification des interventions de l'État en quatre catégories : les politiques allocatives, les politiques de redistribution, les politiques incitatives et les politiques de soutien de la croissance et de l'emploi. Ces dernières font l'objet du cours « Politiques macroéconomiques » (OPES 2210) et ne sont pas approfondies dans le cadre de ce cours. Les chapitres suivants approfondissent les trois premières catégories de politique énoncées ci-dessus. On traite ainsi des politiques de concurrence, de la production de biens et de services publics, des politiques de correction d'effets externes (principalement le rôle de l'impôt et des subsides dans la politique de l'environnement), des politiques de redistribution et des différentes politiques incitatives. Le dernier chapitre du cours aborde la théorie économique du fédéralisme.

## Méthode de travail et pratiques pédagogiques

Le cours alterne l'exposé des notions théoriques et l'examen de cas pratiques, dont certains éventuellement en sous-groupe. Il n'est pas fait appel aux temps de travail en sous-groupe de manière systématique, mais il est conseillé aux étudiants d'utiliser ce temps pour s'approprier les notions théoriques.

## Support pédagogique

Un syllabus est distribué.

## Références bibliographique

BENASSY-QUERE A., *Politique économique*, Editions De Boeck.

VALENDUC C., (2005), *Politique fiscale et qualité des recettes publiques : éléments d'évaluation et propositions de réforme*, contribution d'expert invité au 16<sup>ème</sup> congrès des économistes belges de langue française, dans *Les finances publiques : défis à moyen et long termes*, CIFO P, pp. 457-532.

### Objectifs du cours

Le cours est consacré à l'analyse de l'économie sociale.

« L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des coopératives, des sociétés à finalité sociale, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- finalité de service aux membres et à la collectivité plutôt que de profit ;
- autonomie de gestion ;
- processus de décision démocratique ;
- primauté du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

L'objectif est de situer l'économie sociale au sein des économies de marché et d'analyser les raisons d'être de ces organisations aux côtés du secteur privé à but lucratif et des pouvoirs publics. On référera systématiquement à la réalité belge et européenne de l'économie sociale et à ses enjeux. Au terme de ce module, l'étudiant aura un aperçu des analyses socio-économiques du tiers-secteur et devra être capable de les exploiter dans l'analyse d'organisations spécifiques d'économie sociale.

### Synthèse du contenu

Différentes grilles d'analyse sont développées pour appréhender les logiques socio-économiques de ces organisations :

- Le concept "économie sociale".
- Le concept "non-marchand".
- Les approches anglo-saxonnes du tiers-secteur.
- Les théories de la demande.
- Les théories de l'entrepreneuriat social.
- La grille d'analyse "économie solidaire".
- Les relations Etat-associations.

### Méthodologie de travail

Le but poursuivi par la méthodologie de ce cours est d'amener l'étudiant à réfléchir et analyser avec rigueur les réalités socio-économiques relevant d'une dynamique d'économie sociale grâce aux grilles d'analyse fournies lors des exposés magistraux. Ces grilles d'analyse sont toujours illustrées par de nombreux exemples de terrain.

Dès le deuxième cours, chaque sous-groupe choisira une organisation d'économie sociale dans son environnement social ou professionnel. La note de sous-groupe est progressivement construite en appliquant les différentes grilles de lecture à l'organisation choisie. Des évaluations formatives intermédiaires permettent aux sous-groupes d'affiner leur analyse.

## **Support pédagogique**

- Ouvrage de référence : Sous la direction de J.- L. Laville et A. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio actuel, 2006.
- Les powerpoints seront disponibles sur i-campus.
- Des documents seront distribués en séance.
- Le site de l'économie sociale en Belgique : <http://www.econosoc.org/>

## **Références bibliographiques**

Sous la direction de J.- L. Laville et A. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio actuel, 2006.

**INÉGALITÉS**

-

**POLITIQUE SOCIALE ET  
DE BIEN-ÊTRE**

# **OPES 2233 - Bien-être au travail : Analyse psychosociale et organisationnelle**

**Donatienne DESMETTE, Ginette HERMAN**

---

## **Objectifs du cours**

Le cours vise à amener les étudiants à être capables de développer une analyse scientifique du bien-être au travail afin d'une part d'en comprendre les processus organisationnels et psychosociaux, et d'autre part de proposer des pistes de prévention et d'intervention.

## **Synthèse du contenu**

Le cours s'appuiera sur les cadres théoriques et la méthodologie de la psychologie sociale et du travail pour analyser la question du stress et du bien-être au travail. Après une introduction des enjeux posés par le bien-être au travail, le cours présentera les principales théories permettant de comprendre les liens entre conditions de travail, stress et burnout, harcèlement, stratégies de coping, santé, ... Sur cette base, un travail d'application ciblé sera demandé aux étudiants.

## **Méthodologie de travail**

Le cours comprendra deux parties : la première partie consistera en l'exposé, par les enseignantes, de l'état des connaissances en la matière, complété par des lectures. La deuxième partie consistera en la réalisation d'un travail de terrain axé sur l'analyse d'un phénomène lié au bien-être dans le monde du travail (analyse de cas, enquête, ...) par les étudiants.

Le cours sera organisé en journées complètes, de la manière suivante :

- Jour 1 (6 heures) : introduction et théories de référence
- Jour 2 (6 heures) : outils de mesure et questions de prévention / intervention
- Jour 3 (6 heures) : recherche documentaire
- Jour 4 : tutorat : définition du travail de terrain et premiers éléments d'analyse
- Jour 5 : tutorat : suivi des travaux.

Les jours 4 et 5 sont séparés par 4 semaines de travail autonome. Ils ont lieu si nécessaire à Louvain-la-Neuve afin de bénéficier des ressources du service du matériel pédagogique.

## **Support pédagogique**

Les exposés s'appuieront sur un powerpoint préparé par les enseignantes, un ouvrage de référence (cfr ci-dessous), des articles scientifiques donnés au cours par les enseignantes (des lectures en anglais sont possibles), et des recherches personnelles au service du matériel pédagogique.

## **Evaluation formative et certificative**

L'évaluation formative se fera lors des séances de tutorat, au cours desquelles les enseignantes donneront un feedback sur le travail en cours et suggéreront des pistes d'amélioration et d'approfondissement. L'évaluation certificative concernera le travail rédigé par le sous-groupe sur la base de son travail de terrain et du feedback des enseignantes.

## **Références bibliographiques**

Truchot, D. (2004). Epuisement professionnel et burnout. Concepts, modèles, interventions. Paris : Dunod.

## Objectifs du cours

Le cours s'appuie sur le postulat que les étudiants eux-mêmes sont impliqués, ou ont l'intention de l'être, dans des projets menés dans les secteurs culturels et/ou sociaux.

Le cours vise un double objectif :

- permettre à l'étudiant d'acquérir les bases du management de projet en secteur non marchand ;
- développer la réflexivité sur l'action menée : capacité d'analyse, d'évaluation et d'auto-évaluation.

La combinaison des deux objectifs est de nature à permettre aux étudiants impliqués de maîtriser des éléments d'audit de leurs propres projets, tandis que les autres acquièrent la maîtrise de l'étude de faisabilité.

## Synthèse du contenu

Le cours comporte deux volets :

### 1. Management de projet en secteur non marchand :

- construction de projet et établissement d'un plan d'affaires ;
- droit des associations et des sociétés ; responsabilité des administrateurs ;
- gestion financière : compréhension et lecture de bilans ; identification de ratios pertinents ; « subsidiologie » (règles de la subvention publique) ; montages financiers ; fiscalité ;
- gestion des ressources humaines : mécanismes de la négociation collective ; gestion des compétences ;
- gestion de crise : méthodologie d'intervention (principalement l'analyse stratégique) ; procédures de liquidation d'associations ou sociétés.

Les contenus ont plus à voir avec les grandes balises qui aident à l'orientation, qu'avec les détails pointus. De manière générale, il s'agit surtout de pouvoir répondre à la question : « à quoi faut-il être attentif ? », en veillant à donner des indications très concrètes en lien avec les spécificités du secteur non marchand. En d'autres termes, on part de l'idée : une fois qu'on a montré la carte, et expliqué comment s'en servir, chacun sera en mesure de se construire son propre itinéraire.

### 2. Réflexivité :

- manières de réfléchir l'approche multidimensionnelle en projet, procédures concrètes mises en place, difficultés rencontrées ;
- travail en partenariat, relations (souvent conflictuelles !) d'un projet avec d'autres organismes ;
- méthodes pour la participation citoyenne des publics ;
- procédures d'évaluation (avec une insistance particulière sur l'auto-évaluation par les acteurs des projets eux-mêmes) ;
- évolutions des pratiques de travail social et culturel.

## **Méthode de travail/ Pratiques pédagogiques**

Pour garantir un bon équilibre entre les deux volets du cours, une certaine alternance sera organisée entre ceux-ci.

Le volet « management » s'appuiera sur des situations concrètes et fera l'objet d'exercices. Par rapport aux manuels de management disponibles en commerce, on veillera particulièrement à s'expliquer sur les spécificités de la gestion en non marchand, en attirant l'attention sur le quotidien des managers, confrontés à toutes sortes de problèmes... qui ne sont pas évoqués dans lesdits manuels.

Le volet « réflexivité » sera quant à lui largement inductif, selon des principes d'action-recherche (on s'appuie sur l'action concrète pour construire le travail d'analyse). La démarche est interactive : les apports du professeur sont confrontés aux expériences concrètes des projets dans lesquels sont impliqués les étudiants, en sorte que la théorisation soit une production commune. Ainsi les étudiants sont-ils sollicités à venir avec leurs propres exemples et analyses de cas.

### **Support pédagogique**

Volet « management » : une documentation pratique sera fournie au fur et à mesure de l'avancée dans le cours et des besoins rencontrés.

Volet « réflexivité » : un « syllabus/portefeuille de lectures » sera mis à disposition. Cette formule mixte s'explique parce qu'il y a compilation d'articles, notamment du professeur (mais aussi de quelques autres auteurs) organisés en grands « chapitres ». Lorsqu'il y a lieu, un texte spécifique est joint en support (document non publié précédemment).

### **Références bibliographiques**

En complément au cours, on lira utilement l'un ou l'autre des ouvrages suivants :

- Philippe CABIN : « Les organisations. État des savoirs », éd Sciences Humaines, 1999.
- Michel DE COSTER : « Sociologie du travail et gestion des ressources humaines », De Boeck Université, 1999.
- Christian MARSAN : « Gérer les conflits de personnes, de management, d'organisation », Dunod, 2005.
- Christian MOREL : « Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes », Gallimard, 2002 (disponible en Folio Essai).
- Jean NIZET, Chantal HUYBRECHTS : « Intervention systémique dans les organisations », De Boeck Université, 1998.
- François PICHAULLT, Jean NIZET : « Les pratiques de gestion des ressources humaines », Seuil, 2000.
- Didier VRANCKEN, Olgierd KUTY : « La sociologie et l'intervention », De Boeck Université, 2001.

## Objectifs du cours

Le cours vise à analyser les contenus et enjeux des transformations du système de protection sociale en Belgique. Il précisera le contenu des politiques de sécurité sociale, ses mécanismes et ses finalités, il analysera les fondements historiques et théoriques et enfin il développera une analyse critique du processus de décision et de régulation face à quelques enjeux concrets en particulier ceux qui concernent le projet d'État social actif.

Les étudiants trouveront dans ce cours une série d'éléments d'information et d'analyse leur permettant d'aiguiser leur capacité de jugement nécessaire à l'élaboration de propositions de changement en matière de politique sociale.

## Synthèse du contenu

- Racines et développement des politiques de sécurité sociale contemporaines (aspects historiques, théoriques et culturels).
- Analyse comparée des différents systèmes de protection sociale en Europe : état d'avancement, limites et questions.
- Approfondissement et discussion de questions fondamentales : le financement de la protection sociale, la redistribution des revenus, la privatisation et la socialisation de la protection sociale, la cohérence, l'articulation entre les effets réciproques de la politique sociale et de la politique économique, la problématique de la fédéralisation de la sécurité sociale et la sélectivité des prestations.
- Analyse de la cohérence du projet d'État social actif : fondements théoriques, dispositifs mis en œuvre et présentations du débat qu'il génère.

Pour chacune des questions fondamentales, l'état du problème sera abordé dans ses aspects économiques et sociaux. Une place importante sera consacrée aux points de vue des acteurs politiques et sociaux.

## Méthode de travail

- Exposé par le titulaire du thème d'analyse prévu pour le cours. Il s'agit essentiellement de la présentation théorique et historique de la protection sociale.
- Trois ou quatre cours seront consacrés à l'approfondissement d'une question traitée par chaque sous-groupe durant l'année de formation. Pour cette partie le titulaire du cours ne fera pas d'exposé, mais interviendra pour organiser la discussion et resituer le travail présenté dans le cadre global du cours.

## Support pédagogique

Le professeur mettra à disposition des étudiants sur icampus des articles de référence.

## Références bibliographiques

- Vielle P., Pochet P, Cassiers I., (Dir.), *L'Etat social actif, vers un changement de paradigme ?*, P.I.E.- Peter Lang, Collection Travail et Société, 2005.
- Esping Andersen G., *Les trois mondes de l'Etat-providence*, PUF, 1999.
- Feltesse P. et Reman P., *La sécurité sociale*, Couleurs Livres, 2006.
- Guillemard A.-M., *Où va la protection sociale*, PUF, 2008.
- Rosanvallon P., *La nouvelle question sociale, Repenser l'Etat-Providence*, Seuil, 1995.
- Palier B., *Gouverner la sécurité sociale*, PUF, 2002.

# OPES 2231 - Sociologie des inégalités

Georges LIÉNARD, Patricia VENDRAMIN

---

Cahier des charges officiel de la Fopes.

## Objectifs

Au terme de ce cours, les étudiants seront capables de :

- de caractériser les divers types d'égalités et inégalités (culturelles et symboliques, économiques, sociales, politiques), d'examiner les relations mutuelles qu'elles entretiennent ainsi que leurs effets sociaux;
- de caractériser les modes de production et d'action sur les inégalités en comparant la période fordiste et la période du marché globalisé ; l'approche collective et l'approche individualisée ;
- d'utiliser les outils adéquats pour analyser des situations concrètes et élaborer des propositions.

## Contenu

En vue d'atteindre ces objectifs, deux axes au moins seront présentés : un axe fournissant des outils d'analyse des processus concernant les divers types d'inégalités ainsi que leurs effets et un autre axe appliquant ces outils d'analyse à divers champs sociaux.

- Étude de divers régimes d'action sociale (coopération, conflit, domination, négociation, ...) et de diverses conceptions des critères de justice ; analyse de la dynamique des inégalités et de leurs spécificités dans les relations entre groupes et classes (Boltanski, Thévenot, Bourdieu, Menger, Touraine, Dubet).
- Restructuration des classes sociales selon la transformation des modes de production des inégalités et de leurs effets collectifs et individuels (Rosanvallon, Cohen, Bernstein, Lahire, Bajoit, Bourdieu, Castel, Maurin, Piketty).
- L'enjeu culturel dans la transformation des rapports sociaux entre les groupes : démocratisation de la culture et de l'école, démocratie culturelle, place de la culture dans l'économie de la connaissance et les autres champs sociaux.
- Analyse des diverses fonctions de la culture dans les relations entre les groupes ; dynamique entre rapport social, rapport de sens et légitimité, position sociale.
- .....

# Cours de Georges LIENARD

## Objectifs du cours

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Un premier objectif est de définir ce que sont les inégalités et de fournir un cadre général d'analyse de la multidimensionnalité des inégalités dans la société, de leur articulation et de leur dynamisme et ce, dans le cadre d'une analyse des classes et groupes sociaux dans leurs composantes « objectives et symboliques », « habilitantes et contraignantes ».
- Un deuxième objectif vise à comprendre les divers régimes d'action (rapport de pouvoir, paix qui convient, dispute en justice acceptable, rapport de subordination, rapport d'exploitation, démesure de la violence ou ubris, et enfin don-contredon et don gratuit) qui relie les acteurs dans la structure sociale. Il s'agit aussi de différencier les inégalités qui caractérisent ces divers régimes d'action.
- Un troisième objectif est d'appréhender le mieux possible diverses espèces de moyens d'action, de capitaux et d'inégalités et leurs processus d'élaboration et de transmission :
  - cette espèce particulière de pouvoir qu'est le pouvoir culturel et symbolique notamment les inégalités culturelles ;
  - les transformations du salariat : la question du précarat ;
  - .....

## Synthèse du contenu

Chapitre 1 : la question des inégalités, les divers types d'inégalités, la hiérarchie des moyens d'actions, la multidimensionnalité des moyens d'action, les classes et groupes sociaux « objectifs » et « symboliques », les modes de production des inégalités, les transformations du salariat et la question du précarat.

Chapitre 2 : les régimes d'action (pouvoir, etc...) et la hiérarchie des inégalités et des équivalences

Chapitre 3 : les inégalités culturelles, ses enjeux (démocratisation de la culture, démocratie culturelle, autonomie de la sphère culturelle) et le pouvoir culturel et symbolique (fonctions de la culture et la légitimité).

## Méthode de travail

Une séance se déroulerait de la façon suivante :

- En début de chaque cours, il est demandé à chaque sous-groupe de préparer par écrit des questions de compréhension et d'explication sur le cours précédent. La liste écrite des questions de chaque sous-groupe sera remise à l'enseignant.
- Ensuite, présentation de la matière par l'enseignant : exemples concrets, synthèse, échanges à prévoir dans le cours chaque fois qu'une étape du contenu a été vue.

- Des lectures du syllabus et du portefeuille de textes seront demandées soit en préalable au cours, soit en confirmation.

Prévoir explicitement une évaluation du cours après quelques séances pour que l'enseignant puisse rectifier des choses, si nécessaire et si c'est possible.

## Support pédagogique

Un syllabus complet (sauf pour les exemples) est fourni, cependant des notes complémentaires doivent être prises au cours (exemples, actualisation, modifications). Le syllabus outre le format papier sera déposé en pdf sur le site icampus du cours

Un portefeuille de lectures sera fourni et déposé sur icampus pour tout ce qui existe sous document informatique. Les autres documents seront fournis sous forme de portefeuille de lecture photocopie (un document par sous-groupe)

Pendant le cours, un ou plusieurs supports vidéo et powerpoints seront utilisés pour relier la théorie et l'observation empirique.

## Références bibliographiques (références complémentaires dans le contrat pédagogique du cours)

Bihr A. et Pfefferkorn R. (1995), *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros

Bihr A. et Pfefferkorn R. (2008), *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, Repères.

Colicis O., Debuissou M., Dussart L., Mainguet C., Vanden Dooren L. et Vander Stricht V., (2004), *Les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie*, Namur, IWEPS, version du 3 septembre, 74 p.

De Munck J., Verhoeven M. (sous la direction de), (1997), *Les Mutations du rapport à la norme*. Paris, Bruxelles, De Boeck-Université.

Gadrey J., (2006), *En finir avec les inégalités*, Paris, Mango, coll. En clair.

Lagrange H., (sous la direction de), (2006), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, Le Lien social.

Lemel Y., (2004), *Les classes sociales*, Paris, PUF, Que sais-je ?

Liénard G., Servais E., (1978), *Capital culturel et inégalités sociales. Morales de classe et destinées sociales*, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière et Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Liénard G., Servais E., (2002, parution 2003), « Logiques de domination et de pouvoir. Eléments pour une théorie multipolaire de l'action », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, 2002/1-4, Université Libre de Bruxelles, pp. 61-77.

Mangez E., Joseph M., Delvaux B. (2002), *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Distanciation, lutte, repli, soumission*, Hors série, Charleroi, Cerisis-UCL.

Menger P.M., (2003), *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, La République des Idées.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, Repères.

Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Économie sociale, (2003), *Plan national d'inclusion 2003-2005. Indicateurs*, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales. Voir site [www.socialassistance.fgov.be](http://www.socialassistance.fgov.be)

Service public fédéral (S.P.F.) Économie, PME, Classes Moyennes, Énergie, Direction générale Statistique et Information économique (2006), *La Statistique sur les Revenus et les Conditions de Vie. Résultats de l'enquête SILC 2004*, Bruxelles, Communiqué de presse EU-SILC 2004, Bruxelles. <http://statbel.fgov.be> ou <http://www.mineco.fgov.be>

Vander Gucht D. (1998, daté de 1995), “Les investissements éducatifs des familles en Communauté Française”, *Revue de l'Institut de Sociologie*, n°3-4, Université Libre de Bruxelles, pp. 223-273.

# Cours de Patricia Vendramin

## Objectifs du cours

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Un premier objectif vise à comprendre la structure sociale, la place et les interactions des acteurs dans la structure sociale. Il s'agit aussi de différencier et hiérarchiser les divers types d'inégalités (culturelles et symboliques, économiques, sociales, politiques), et d'examiner les relations qu'elles entretiennent ainsi que leurs effets sociaux.
- Un deuxième objectif est de fournir un cadre général d'analyse de la multidimensionnalité des inégalités dans la société, de caractériser les modes de production et de reproduction de ces inégalités dans des contextes socio-économiques différents.
- Un troisième objectif est d'utiliser des outils adéquats pour analyser ces inégalités dans des champs et des contextes particuliers. Le cours aborde également la dimension politique des inégalités, la dynamique des inégalités dans les relations entre groupes et classes et le rôle des divers groupes et de l'action publique.

## Synthèse du contenu

Le cours articule deux axes :

Un premier axe fournit des outils théoriques et analytiques pour comprendre les processus relatifs à divers types d'inégalités et leurs effets. Il aborde : la stratification sociale ; la hiérarchie des inégalités ; les classes et les groupes sociaux ; la production, reproduction, transformation des inégalités sociales ; la mobilité sociale, sa mesure et ses déterminants ; la multidimensionnalité des moyens d'actions.

Le second axe applique ces outils à divers champs sociaux : inégalités de genre, inégalités scolaires, inégalités culturelles, inégalités face à la santé, fracture numérique, etc. Les mécanismes de production et de reproduction des inégalités dans ces champs, les influences mutuelles ainsi que les effets individuels et collectifs sont analysés. L'approfondissement de champs particuliers d'inégalités se fait en concertation avec les étudiants.

Une dernière partie aborde la dimension politique des inégalités, les tensions entre idéaux démocratiques, inégalités sociales et rôle de l'État.

## Méthode de travail

- Le cours comprend des exposés et des temps de travail en commun à partir de textes, de supports vidéo et d'analyses de données et de situations concrètes d'inégalités.
- Chaque sous-groupe prépare un approfondissement d'un champ particulier d'inégalités sociales qui sera présenté à l'ensemble du groupe. Des références sont fournies par le professeur pour réaliser ce travail et un suivi de la préparation est assuré par le professeur. Le

choix du champ d'inégalités à approfondir par chaque sous-groupe est fait en concertation avec les étudiants.

## **Support pédagogique**

- Des supports de cours sont mis à disposition des étudiants : diaporama de l'ensemble des cours, articles.
- Les supports de cours sont disponibles sur icampus ainsi que les informations pratiques concernant le cours.
- Un portefeuille de lectures est proposé.

## **Références bibliographiques**

- Bihl A. et Pfefferkorn R., Déchiffrer les inégalités, Paris, Syros, 1995.
- Bihl A. et Pfefferkorn R., Le système des inégalités, Paris, La Découverte, Repères, 2008.
- Bourdieu P., La Distinction. Critique sociale du jugement, Minuit, 1979.
- Chauvel L., Le retour des classes sociales ?, revue de l'OFCE, n° 79, pp. 315-369.
- Chauvel L., Les classes moyennes à la dérive, Paris, Seuil, 2006.
- Couleangeon P., « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie, Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », Sociologies et société, Volume 36, numéro 1, Printemps 2004, pp. 59-85.
- Paugam S., L'exclusion, l'état des savoirs, Paris, la Découverte, 1996.
- Lahire B., La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi, Paris, La Découverte, 2004.
- Les cahiers de recherche du Girsef (Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation), UCL, <http://www.uclouvain.be/girsef.html>
- Les travaux de l'ERIS (équipe de recherche sur les inégalités sociales) [www.cmh.iris.ens.fr](http://www.cmh.iris.ens.fr)
- Pfefferkorn R., Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes, Paris, La Dispute, 2007.

### Objectifs du cours

#### *Objectif principal*

Ce cours s'enracine dans nos sociétés contemporaines, en particulier dans leur composante « multi-ethnique » et « multiculturelle ». Des institutions telles l'école, l'entreprise, la justice, mais aussi l'espace urbain ou plus généralement « l'espace public », se trouvent confrontés de façon de plus en plus urgente à des situations de tension liées à la cohabitation interculturelle, qui interpellent et qui engendrent parfois des conflits d'interprétation et de légitimité. Est-il pertinent, et jusqu'à quel point, d'analyser ces situations en termes de « conflit de cultures » ou de tensions « inter-ethniques », comme tendent de plus en plus à le proposer la lecture médiatique ou commune de ces situations ? Toujours est-il que des débats tels que le port du « foulard islamique » (hijab) à l'école, la présence de signes religieux dans la ville (présence visible de mosquées...), l'« ethnicisation » de certains quartiers, certains conflits au travail ou même certaines « affaires » de droit commun portées en justice, témoignent de la difficulté à se doter de repères pour évaluer et régler de telles situations, dans le respect de la diversité culturelle ainsi que des principes fondamentaux de la démocratie.

Le cours vise à doter les étudiants d'outils théoriques, essentiellement tirés de la sociologie (avec des apports périphériques des sciences politiques ou de la philosophie sociale), qui lui permettront de décoder, d'adopter une distance analytique et critique par rapport à ces questions – et plus largement, par rapports aux enjeux liés au « multiculturalisme » dans nos sociétés contemporaines.

#### *Objectifs « moyens »*

Pour atteindre cet objectif principal, le cours poursuivra trois objectifs « secondaires » considérés comme trois « points d'entrée » articulés et complémentaires :

- 1) ***Qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce que l'« ethnicité » dans les sociétés contemporaines ?*** Quelles grandes définitions en sont proposées par les sciences sociales (anthropologie et sociologie) ? Quels sont les « pièges » d'une interprétation « culturaliste » des conflits sociaux contemporains ? Peut-on parler « d'ethnicité » dans les sociétés contemporaines ? En quoi cette catégorie est-elle pertinente aujourd'hui ?
- 2) ***Comment construire une société « multiculturelle et démocratique » ?*** Comment nos pays sont-ils amenés à reconstruire un modèle d'intégration sociale (modèle du « vivre ensemble dans la diversité ») ? Comment cet enjeu se décline-t-il dans différents pays européens aux traditions nationales et à l'histoire migratoire différentes ? Sur quelles conceptions de la culture et de la « nation » ces modèles politiques reposent-ils ? Comment concilient-ils espace commun et diversité ? Quels sont les grands débats à ce niveau ?

- 3) **Interpréter et analyser des situations de « conflit interculturel »** : À partir de la confrontation autour de situations « problèmes » ou d'incidents critiques (partiellement amenés par les étudiants eux-mêmes), il s'agira d'aider les étudiants à appliquer les cadres théoriques mobilisés au cours pour analyser et interpréter ces situations.

## **Synthèse du contenu**

Le cours propose dès lors trois modules de travail distincts et complémentaires :

### **1) Qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce que l'ethnicité ? (8h)**

La notion de culture est vaste et assez polysémique. Cette première partie propose de remonter dans l'histoire pour reconstruire la « genèse » de ce concept. En suivant notamment les travaux de Cuche (Cuche, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, 1997), nous montrerons que l'apparition de la notion de culture en Occident révèle une transformation profonde dans la manière d'appréhender l'Autre. Nous passerons en revue les différentes conceptions de la culture proposées par les sciences sociales (anthropologie et sociologie), en montrant leur caractère historiquement situé et leurs enjeux en termes de rapports sociaux Occident/Autres sociétés (notion de « civilisation » et « universalisme », conceptions culturalistes de la diversité portée par l'anthropologie, notion de « personnalité culturelle », culture et fonctionnalisme, structuralisme, marxisme, et enfin conceptions « relationnelles » de la culture). Nous terminerons cette partie par une présentation des définitions les plus récentes du concept de culture – les conceptions « relationnelles », voire « constructivistes » de la culture (Barth, Jenkins), insistant sur le caractère non figé de la culture et son caractère « toujours situé », relationnel (déplacement d'une approche « réifiante » en termes de « contenu culturel » vers une analyse du processus de construction sociale des frontières et des catégories sociales, au cœur de rapports sociaux et de rapports de pouvoir entre groupes.

### **2) Multiculturalisme et intégration dans les sociétés contemporaines (8h)**

Pour penser les relations interculturelles, il ne suffit pas de définir la culture. Il s'agit aussi d'analyser la manière dont nos sociétés contemporaines sont amenées à construire des réponses politiques et sociales nouvelles face au multiculturalisme croissant devenu une donnée de base du monde « globalisé ».

Alors que l'État-nation moderne (XIX<sup>e</sup>) se caractérisait par une coïncidence forte entre un territoire, un appareil d'État et une culture nationale homogène (comme l'a montré l'historien Ernst Gellner par exemple), ce « montage » tend à éclater sous la poussée de la globalisation, de l'accroissement des échanges, de la mobilité internationale et des migrations, des mouvements culturels régionaux ou culturels multipolaires, etc. Les sociétés contemporaines sont confrontées au défi de repenser l'intégration en tenant compte de l'hétérogénéité et de la diversité culturelle croissante qui les caractérisent. Face à ce mouvement de fond, les sociétés – européennes notamment – ne construisent pas nécessairement la même réponse, et élaborent différents modèles d'intégration nationale.

Nous aborderons la notion de « modèle d'intégration nationale » et nous proposerons une typologie des principaux modèles identifiables dans les politiques d'intégration européennes. Grosso modo, le concept « modèle d'intégration nationale » renvoie à la manière dont une société conçoit la « citoyenneté », les rapports entre culture et politique, ainsi que les rapports entre culture « dominante » et « minoritaire ». Ces modèles, qui plongent leurs racines dans la culture politique nationale et dans l'histoire (notamment migratoire) de chaque pays, tracent les coordonnées des politiques et des pratiques sociales qui vont pouvoir s'y déployer. On

distingue trois modèles d'intégration (Stephen Castles, Mark Miller, 1993 ; Olu Michael S., 1997). Le modèle « d'exclusion différentielle », le modèle républicain ou assimilationniste, le modèle pluraliste ou multiculturaliste. On examinera l'état des débats contemporains qui traversent l'enjeu de la gestion étatique du multiculturalisme (tendances au repli et à la fermeture des frontières, débats entre « communautarisme » et « universalisme », invention de nouvelles modalités de citoyenneté, etc.)

### **3) Relations interculturelles et stratégies identitaires (8h)**

Enfin, comprendre les relations interculturelles passe également par une analyse des effets de la rencontre interculturelle sur les identités sociales. Comment la rencontre concrète d'acteurs sociaux porteurs de codes culturels ou de repères symboliques différents affectent-ils les identités en présence (tant du côté des « dominants » que des « minoritaires ») ? Un certain nombre de travaux analysent ainsi les « stratégies identitaires » existantes en contexte de rencontre interculturelle. Du côté des groupes sociaux « dominants », le « repli défensif » sur l'identité nationale est fréquent. Quelles sont les conditions d'un rapport à la fois assumé à soi et ouvert à la diversité ? Du côté des groupes sociaux « minoritaires », plusieurs typologies des stratégies identitaires ont été élaborées (voir Crutzen D., ou Manço A., ou M. Cohen-Emerique, C. Camilieri...), tentant d'identifier les postures identitaires adoptées dans des situations d'interculturalité (repli défensif et ethnicisation ; « assimilationnisme », stratégies « complexes » d'hybridation et de métissage, etc.). Ces concepts seront présentés à partir d'exemples concrets tirés d'enquêtes ou d'interventions menées par le professeur (M. Verhoeven) dans des institutions concrètes (école et interculturalité, travail social ...).

### **4) Travail autour d'incidents critiques vécus et préparation du travail final.**

Le cours se terminera par un volet de « mise en pratique » personnelle des outils d'analyse du cours. Forts de l'ensemble des ressources proposées dans les trois modules du cours, les étudiants seront amenés à apporter des « situations vécues » dont ils ont été témoins ou protagonistes, et qui mettent en jeu des questions de rencontre interculturelle, de « catégorisation » réciproque, d'incompréhension, ou encore qui suscitent des débats sur la manière de construire le « vivre ensemble » dans tel ou tel domaine.

A partir d'une analyse de ces « incidents critiques », nous tenterons d'amener les étudiants à se décentrer par rapport à leurs propres évidences culturelles (nationales, "ethniques", sociales et professionnelles) et à construire un " savoir en situation " ou un " savoir pratique " pour faire face de façon pertinente aux enjeux de la rencontre interculturelle.

### **Méthode de travail**

Concernant les trois modules du cours, les séances alterneront exposés de l'enseignant, discussion de textes-clés et analyse de débats politiques en cours.

Le quatrième temps du cours partira d'une analyse en groupe d'incidents critiques amenés par les étudiants.

## Supports

- Recueil de textes autour des trois « axes d'entrée » (définitions de la culture, multiculturalisme et intégration, relations interculturelles et identités).
- Transparents du prof.

## **Bibliographique indicative (un recueil de textes sera constitué avec une sélection de chapitres).**

APPADURAI A., (2001), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

BASTENIER A., *Qu'est-ce qu'une société ethnique ?* Paris, PUF. Chapitre 3 (la différenciation et la hiérarchisation ethnique).

BECK U., *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Aubier (chapitre 1, pp. 37-97 ; chap.2, pp. 98-142).

BENHABIB S., (2002), *The Claims of Culture. Equality and Diversity in the Global Era*, Princeton, Princeton University Press.

CUCHE D., (1996), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

LEPOUTRE D., (1997), *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.

POUTIGNAT Ph., STREIFF-FENARD J., (2008), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.

SAUVADET, Th, (1), (2006), *Le capital guerrier, concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, A. Colin.

SAUVADET Th. (2), (2005), "L'autogestion des "jeunes de la cité". L'arrivée des animateurs "grands frères"", in Callu E. et alii (eds), *La place des jeunes dans la cité-Tome 2-Espaces de rue, espaces de parole*, Paris, L'Harmattan, pp. 159-177.

VERHOEVEN M., (2002), *Ecole et diversité culturelle. Regards croisés sur l'expérience scolaire de jeunes issus de l'immigration*, Louvain-la-Neuve, Académia-Bruylant

VERHOEVEN M., (2005), « Identités complexes et espaces publics contemporains : trajectoires scolaires et biographiques de jeunes belges et anglais d'origine immigrée », *Lien Social et Politiques*, n° 53, pp. 105-115 (numéro coord. par F. de Singly, « Identités : attractions et pièges »). (<http://www.erudit.org/revue/LSP/2005/v/n53/011649ar.pdf>)

TAYLOR Ch., (1992), *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, pp. 41-99

WIEWIORKA M., (2001), *La différence*, Paris, Balland, Coll. Voix et regards (chapitres I ; IV et VII)

# OPES 2250 - Approche internationale de la protection sociale

Pascale VIELLE

---

## Objectifs du cours

La notion de protection sociale connaît des variations et des évolutions remarquables dans le temps et dans l'espace. L'objet de ce cours est d'identifier les invariants de la protection sociale (en particulier ses objectifs de solidarité et de redistribution), tout en appréhendant les différentes modalités de leur mise en œuvre et leurs effets respectifs. Dans cette perspective, on recourra tout particulièrement aux concepts internationaux, européens et comparés de la protection sociale.

A la fin de ce cours, les étudiants devront être capables de :

- cerner les notions clés qui sont au fondement de la protection sociale,
- comprendre les grandes caractéristiques des différents régimes de protection sociale en Europe,
- appréhender les défis contemporains auxquels sont confrontés ces régimes,
- appréhender les réponses que tentent d'apporter à ces défis les institutions européennes et internationales, et les différentes familles de systèmes nationaux,
- exercer un regard critique sur le système belge et son évolution.

## Synthèse du contenu

Une première partie du cours propose aux étudiants une formation de base sur :

- les notions fondamentales qui permettent de comprendre les objectifs et les valeurs qui sous-tendent les régimes de protection sociale (notamment les notions de « risque » ou « éventualité » social, de redistribution horizontale/verticale, de solidarité, de dé-commodification, d'activation etc) ;
- les principales modalités de mise en œuvre de ces objectifs (relatives au financement et aux prestations) ;
- les grandes familles de systèmes de protection sociale en Europe et leurs caractéristiques ;
- le rôle des institutions européennes et internationales (en particulier l'OIT) et leur action en matière de convergence des systèmes de protection sociale ;
- les grandes caractéristiques du système belge de sécurité sociale.

Une deuxième partie du cours sera consacrée à l'étude approfondie d'un enjeu spécifique de la protection sociale, à amener par le groupe d'étudiants (par exemple, la flexicurité, le vieillissement démographique, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Etat social actif, etc.).

## Méthode de travail/ pratiques pédagogiques

La première partie du cours conjugue des exposés *ex-cathedra* et l'analyse de documents illustrant la matière à préparer et présenter par sous-groupe.

La seconde partie consiste principalement dans la préparation, la rédaction (une dizaine de pages) et la présentation d'un travail en sous-groupe. Elle peut cependant mobiliser différents outils pédagogiques de nature à assurer une participation active des étudiants, comme par exemple :

- exercices en sous-groupes ;
- discussions de lectures communes ;
- invitation/interpellation d'experts actifs dans le domaine ;
- organisation d'un atelier public confrontant des acteurs politiques, sociaux, scientifiques, autour du thème retenu.

L'évaluation revêt une dimension collective et individuelle. Ses modalités seront clairement expliquées au début du cours.

## Support pédagogique

Pour la première partie de l'enseignement, les étudiants trouveront, pour chaque cours, un support sur Icampus sous forme de :

- présentation powerpoint de chaque exposé
- textes synthétiques reprenant la matière
- textes d'approfondissement (facultatif)
- documents et illustrations.

Pour la seconde partie de l'enseignement, l'enseignantes orientera chaque sous-groupe (plan, méthode, bibliographie, experts, etc.), en fonction du thème choisi.

## Références bibliographiques

Robert CASTEL, *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009

Robert SALAIS, *Développer les capacités des hommes et des territoires en Europe*, Paris, Anact, 2006

*L'Etat social actif : vers un changement de paradigme ?*, Pascale VIELLE, Philippe POCHET, Isabelle CASSIERS (dir.), Bruxelles, PIE-Pieter Lang, 2005

Bruno PALLIER, *La réforme des systèmes de santé*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 2004, (2ème édition en mars 2005)

Bruno PALLIER, *La réforme des retraites*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 2003, (2ème édition en octobre 2003)

*Vers une société européenne de la connaissance : La stratégie de Lisbonne (2000-2010)*, [Maria-João RODRIGUEZ](#) (Dir.), [Mario TELO](#) (Préface), Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 2004

Gosta ESPING-ANDERSEN, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, coll. Le lien social, éd. PUF, 1999, 310 p., 23 euros.

Pierre ROSANVALLON, *La Crise de l'État-providence*, Le Seuil, 1981 ; Coll. Points Politique, 1984 ; Points Essais, n°243, 1992.

François EWALD, *L'Etat providence*, Paris, Grasset, 1986

# **MUTATIONS ET CHANGEMENTS**



### Objectifs du cours

En premier lieu, le cours veut introduire quelques théories parmi les plus importantes dans le domaine de l'information et de la communication, avec une attention particulière aux grands modèles et aux grandes évolutions et ruptures qui ont marqué l'histoire du développement de ces études. L'attention est concentrée sur les théories de la communication médiatisée.

Deuxièmement, le cours veut aider les étudiants à développer des capacités d'analyse et de critique des moyens et situations de communication dans la société contemporaine, pour favoriser la capacité d'intervention et d'usage conscient. Pour atteindre ce deuxième but, le cours présentera en particulier certaines catégories et modèles d'analyse d'origine sémiotique.

### Synthèse du contenu

Le cours est articulé en deux parties.

1) La première partie aborde quelques modèles et concepts de base de la communication, pour comprendre comment on a progressivement théorisé les phénomènes, processus et dispositifs de la communication médiatisée, et donc pour s'approprier une culture de base sur la communication et pour identifier l'origine des concepts utilisés. On prendra comme référence de base l'opposition entre paradigme « transmissif » et paradigme « systémique » de la communication.

2) la deuxième partie veut aider les étudiants à analyser les textes et formes de communication médiatisée contemporaine, en utilisant une partie des catégories introduites dans la première partie du cours. En particulier, il s'agira d'approfondir la connaissance de certains outils analytiques finalisés à la compréhension des aspects suivants :

- dimension narrative de la communication médiatisée (comment les médias construisent des histoires et des « mondes possibles » plus ou moins fictionnels) ;
- formes énonciatives, inscription de l'énonciation dans le texte, contrat de lecture, « lecteur modèle » ;
- valeurs profondes, articulation entre « surface » et « profondeur » du message ;
- l'image visuelle.

### Méthode de travail et pratique(s) pédagogique(s)

Le cours impliquera une partie de présentation des concepts, des théories et des exemples d'analyse par l'enseignant, une partie de travail en sous-groupe et une partie de travail individuel de recherche et d'analyse. Les étudiants seront appelés à analyser des textes et exemples de communication médiatisée contemporaine, avec l'aide et le guide de l'enseignant. Le travail en sous-groupes et l'interaction avec l'enseignant seront parties importantes de l'activité prévue.

## Support pédagogique

Les supports de cours seront les notes de l'enseignant et quelques articles et textes donnés au cours.

## Références bibliographiques

- Pierre Bourdieu, *Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber, 1996.
- Jean-Marie Floch, *Sémiotique, marketing et communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.
- *Identités visuelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- Jean-Marie Klinkenberg, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
- Christiane Legris-Desportes et al., *Etudes « Sémios » et enquête en entreprise*, Les 2 encres, 2008.
- Jean Lohisse, *La communication. De la transmission à la relation*, Bruxelles, De Boeck, 2007 (3<sup>ème</sup> édition).
- E. Maigret, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, A. Colin, 2003.
- A. Mattelart et M. Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Paris, Editions La Découverte, 1995.
- Marie-Hélène Westphalen, Thierry Libaert, *Communicator. Toute la communication d'entreprise*, Paris, Dunod, 2009 (5<sup>ème</sup> édition).
- Winkin, Yves, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck, 2001.

# OPES 2217 - Modèles socio-économiques contemporains

Florence DEGAVRE, Andreia LEMAÎTRE

---

## Objectifs du cours

Le cours a pour objectif d'analyser la construction de l'articulation spécifique entre l'Etat, le marché et la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, en particulier dans la fourniture des services sociaux. La période traitée s'étend principalement de 1945 (sortie de la seconde guerre mondiale) à nos jours. Il aura pour originalité d'analyser, et de faire dialoguer, tant des cas issus de pays occidentaux que des situations issues de pays du Sud et de dégager ainsi des modèles socio-économiques contemporains « idéaux-typiques » propres à différentes parties du globe.

## Synthèse du contenu

Pour ce faire, les deux professeures se partagent le cours. La partie du cours consacrée aux contextes Nord privilégiera l'étude du développement des politiques sociales en Europe et sera assurée par Florence Degavre. Ce thème sera traité sur le plan théorique par la lecture d'une série d'auteurs clés en examinant de façon prioritaire les dispositifs de solidarité et de sécurisation du revenu mis en place dans les sociétés européennes d'après-guerre et les différentes formes de capitalismes dans lesquels ces dispositifs s'insèrent. Plusieurs études empiriques seront également présentées. Ces études de cas seront plus particulièrement liées au champ du *care* et aux politiques sociales orientées vers le soin aux personnes âgées.

Dans un second temps, Andreia Lemaître illustrera comment ces grandes tendances peuvent également s'observer dans les pays du Sud, en retraçant l'ensemble des théories sur le développement et en montrant les relations existant entre ces théories, leur contexte économique, social et politique, et les acteurs (notamment institutionnels) et politiques internationales de coopération au développement. L'originalité de la pensée sur le développement sera ainsi mise en valeur comme champ de réflexion interdisciplinaire sur les grands enjeux contemporains.

Les étudiants seront ensuite amenés à mobiliser les grilles d'analyse proposées pour les contextes Nord et Sud pour analyser en profondeur une situation nationale de leur choix.

## Organisation du cours et méthode de travail

Les séances prendront la forme d'un séminaire avec une alternance de présentations *ex cathedra* de la part des enseignantes, de séances de tutorat (accompagnement des étudiant.e.s dans la conception de leur travail) et d'exposés par les étudiant.e.s avec questions et débats.

Séance	Date	Thème	Contenu	Enseignante
1, 2, 3		Théories Nord	Ex cathedra et lecture de textes	Florence Degavre
4, 5, 6		Théories Sud	Ex cathedra et lecture de textes	Andreia Lemaître
<i>Remise d'une première version des travaux</i>				
7		Etudes de cas Nord	Retour formatif sur les travaux des groupes Nord	Florence Degavre
8		Etudes de cas Sud	Retour formatif sur les travaux des groupes Sud	Andreia Lemaître
9		Etudes de cas Nord	<i>! Présentation et discussion de travaux Nord</i>	Florence Degavre
10		Etudes de cas Sud	<i>! Présentation et discussion de travaux Sud</i>	Andreia Lemaître
<i>Remise certificative des travaux finaux</i>				

## Support pédagogique

Plateforme du cours sur Icampus où seront placés plusieurs articles et documents, en ce compris les Powerpoints du cours.

Un plan de cours et une bibliographie des articles à lire (lectures obligatoires) ou conseillés (lectures facultatives) seront distribués pendant le cours.

## Références bibliographiques

- Jean-Philippe Peemans, Le développement des peuples face à la modernisation du monde, Louvain-la-Neuve/Paris, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 2002.
- Bettio F., Plantenga J., (2004), Comparing *care* regime in Europe, *Feminist Economics*, 10 (1), 85-113
- Diemer A. (2007), "Quel modèle socio-économique pour l'Europe? Analyses et perspectives", papier présenté au Congrès de l'AIELF, Varsovie, 21-23 mai, 35p.
- Esping-Andersen G. (1999) *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, coll. Le lien social, éd. PUF, 310 p.
- Letablier M.T., 2001, « Le travail envers autrui et sa conceptualisation en Europe », *Travail, Genre et Société*, n°6, 19-42, Paris
- Martin C. (2008), « Qu'est ce que le social care ? Une revue de question », *Revue Française de Socio-Economie*, numéro spécial sur le *care*, n°2, pp.27 à 42.
- Morel Nathalie (2007), "Le genre des politiques sociales. L'apport théorique des "gender studies" à l'analyse des politiques sociales", *Sociologie du travail*, 49, pp.383-397.

# OPES 2237 - Mutations culturelles de la société contemporaine

Jean DE MUNCK

---

## Objectifs du cours

Le cours a pour objectif principal d'analyser les changements affectant les représentations, les orientations et les significations culturelles dans les sociétés postindustrielles d'aujourd'hui. Il aborde :

1. L'analyse de la dynamique interne de la sphère culturelle dans la modernité industrielle et postindustrielle (de l'avant-garde esthétique aux formes les plus récentes du postmodernisme).
2. La contextualisation de cette dynamique dans le cadre des évolutions sociétales globales (transformations du capitalisme, transformations de la problématique politique, transformations des mouvements sociaux) tant en Europe qu'aux Etats-Unis.
3. L'incidence de la mondialisation sur la dynamique culturelle récente.

## Synthèse du contenu

Le cours sera un cours d'introduction de l'étudiant à la dimension culturelle des évolutions sociales les plus récentes.

D'une manière générale, il cultivera le souci *historique* d'en resituer les coordonnées dans l'histoire culturelle récente. Il cultivera le souci *sociologique* de lier la dynamique interne de l'évolution de la culture à des contextes externes de genèse et d'application (économique, politique, systèmes de personnalité...).

En particulier, le cours est attentif à informer l'étudiant sur :

1. Le développement de la connaissance de l'histoire culturelle du XX<sup>e</sup> siècle dans son rapport avec la modernité culturelle en général : romantisme, avant-garde, lien entre esthétique et politique, postmodernisme, crise de l'avant-garde.
2. Le développement de l'analyse sociologique de la culture : lien entre culture moderniste et société de consommation (Bell, Campbell, Baudrillard...); lien entre postmodernisme et nouveau capitalisme (Jameson, Harvey, ...); lien entre culture moderniste et postmoderniste et le discours politique (Lyotard, nouveaux mouvements sociaux, néo-conservatisme, ...).
3. Les options en matière de politique culturelle (évolution des notions de culture populaire, culture médiatique, musées, avant-garde, démocratisation de la culture, ...).
4. L'incidence de la mondialisation sur les paysages culturels (Appadurai, Castells, Urry, renouveau du communautarisme et diasporisme, ...).

## Méthode de travail

Le cours se présente comme l'articulation de deux démarches :

1. Un travail en salle sous forme d'exposés magistraux et de discussions.
2. Un travail personnel de documentation (visionnement de films, visite d'expositions, visites de sites internet, lecture d'articles et de livres...).

## Support pédagogique

Des notes de cours sont disponibles et distribuées.

Un site i-campus dédié au cours permet de mettre des documents audio et video à la disposition des étudiants.

Des diaporamas sont également disponibles

## Quelques références bibliographiques

Appadurai A.

2001 *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

Berger P. L.

2001 *Le réenchantement du monde*, Paris, Bayard.

Bonny Y.

2004 *Sociologie du temps présent : modernité avancée ou postmodernité?*, Paris, Armand Colin.

Bourdieu P.

1992 *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil.

Casanova J.

1994 *Public religions in the modern world*, Chicago, University of Chicago Press.

Dubar C.

2001 *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France.

Ferry L.

1990 *Homo aestheticus : l'invention du goût à l'âge démocratique*, Paris, Grasset.

Gauchet M.

1998 *La religion dans la démocratie : parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard.

Genard J.-L.

2001 *Les pouvoirs de la culture*, Bruxelles, Labor.

Harvey D.

1990 *The Condition of Postmodernity*, Oxford, Basic Blackwell.

Heinich N.

1998 *Le triple jeu de l'art contemporain : sociologie des arts plastiques*, Paris, Éditions de Minuit.

Heinich N.

2005 *L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard.

Lacorne D.

2003 *La crise de l'identité américaine : du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Gallimard.

Roy O.

2002 *L'Islam mondialisé*, Paris, Éditions du Seuil.

Roy O.

2006 *La laïcité face à l'islam*, Paris, Hachette.

Semprini A.

2000 *CNN et la mondialisation de l'imaginaire*, Paris, CNRS.

Sen A. K.

2006, *Identité et violence*, Paris, Odile jacob.

Spurk J.

2001 *Critique de la raison sociale : l'École de Francfort et sa théorie de la société*, Québec, Presses de l'Université Laval.

# OPES 2246 - Questions approfondies de sociologie politique

Matthieu de NANTEUIL

---

## Objectifs du cours et synthèse du contenu

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'approfondir les acquis du cours "Politique, acteurs et décisions" (LOPES 2175) en menant une réflexion conceptuelle et critique sur ce qui, à l'heure de la fin de la guerre froide, constitue la tradition politique dominante : le libéralisme. Loin de réduire celui-ci à ses caricatures, ce cours vise un triple objectif : (i) une meilleure connaissance des principes fondateurs de la tradition libérale ; (ii) une initiation aux critiques contemporaines à son égard ; (iii) une tentative de renouvellement de ces critiques, à partir d'une réflexion sur ce que signifie être-sujet-en-société. Le point de départ de ce cours est en effet de considérer que la tradition libérale néglige le problème des conditions sociales et culturelles nécessaires à la réalisation de l'idéal démocratique et entretient par là-même un rapport à la violence peu ou pas problématisé. Dans cette perspective, le cours s'apparente à un séminaire de *sociologie du politique*, au sens où il vise à mobiliser les acquis d'une théorie critique de la société pour s'interroger sur le sens et les conditions du politique aujourd'hui. À cette fin, il privilégiera l'étude d'auteurs (classiques et contemporains), tout en puisant exemples et illustrations dans l'actualité la plus récente.

## Méthodologie de travail

Après une présentation du cours et quelques séances magistrales, le cours travaillera sur des textes d'auteurs enrichis de questions d'actualité, qui feront l'objet de présentations croisées par les étudiants et le professeur. L'évaluation portera : (i) sur la participation des étudiants (présentations en sous-groupes) ; (ii) sur l'utilisation des contenus du cours en vue de traiter une question d'actualité (travail individuel).

## Support pédagogique

Syllabus de textes.

## Références bibliographiques

*À définir.*

# OPES 2247 - Questions approfondies de philosophie sociale et politique

Hervé POURTOIS

---

## Objectifs du cours

Ce cours vise à rendre l'étudiant(e) capable d'analyser une question socio-politique et les discours scientifiques, politiques et sociaux y afférents à l'aide de concepts philosophiques. Au terme du cours, l'étudiant pourra réaliser une analyse et une évaluation d'une mesure politique ou d'un dispositif de décision politique (mis en œuvre ou proposé) à l'aide des approches philosophiques pertinentes.

## Synthèse du contenu

Le contenu du cours varie d'une année à l'autre. D'une manière générale, il porte sur les questions normatives que soulèvent la crise et les transformations des institutions et des pratiques démocratiques. Nos sociétés occidentales connaissent en effet une érosion ou même une mise en cause de la légitimité attribuée aux institutions et aux formes classiques de la démocratie représentative (abstention électorale, vote extrême, déficit de confiance dans les élus et les organisations représentatives, etc.). Parallèlement, on assiste au développement de nouvelles pratiques et de nouveaux dispositifs de participation politique (conférences de citoyens, budgets participatifs, etc.) et de décision publique (autorités administratives indépendantes, gouvernance en réseau, etc.). L'objectif du cours est d'essayer de comprendre et d'évaluer de manière critique ces évolutions en étudiant les conceptions normatives de la légitimité démocratique, en particulier de la représentation et de la participation, qui les sous-tendent.

## Méthode de travail

La majeure partie du cours est consacrée à l'analyse de textes contemporains en philosophie, en théorie politique (ouvrages, articles) consacrés à la question traitée. À titre d'exemple, en 2008-2009, nous avons lu l'ouvrage de Pierre Rosanvallon, *La légitimité démocratique* (Paris, Seuil, 2008). Sur base du (des) texte(s) lu(s), nous essayons d'analyser quelques cas concrets (par exemple, le fonctionnement des CCAT, la Cour constitutionnelle, le Conseil supérieur de l'audio-visuel, etc.).

Le cours suppose que les étudiants aient lu le texte travaillé en séance avant celle-ci et qu'à tour de rôle, ils puissent en assumer une présentation.

## Support pédagogique

Portefeuille de lectures et éventuellement notes de synthèse réalisées par les étudiants ou l'enseignant.

## Références bibliographiques

Quelques ouvrages susceptibles d'être étudiés (en tout ou en partie) :

- BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- FLEURBAEY Marc, *Capitalisme ou démocratie ? L'alternative du XXIe siècle*, Paris, Grasset, 2006.
- HABERMAS Jürgen, *Entre naturalisme et religion : les défis de la démocratie*, Paris, Gallimard, 2008.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion (Champs), 1996.
- ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique*, Paris, Seuil, 2008.
- SINTOMER Yves, *Le pouvoir au peuple. Jurys de citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007.

# **QUESTIONS SPÉCIALES**



# **OPES 2258 - Questions spéciales de politiques économiques et sociales**

**N.**

---

## **Objectifs**

Ce cours doit sur base d'une demande argumentée des étudiants, approuvée par le Conseil de la FOPES et les autorités académiques, permettre l'approfondissement d'une matière obligatoire ou d'une matière à option. Il doit permettre aux étudiants de cerner, sur un sujet précis de politique économique et sociale, un cadre théorique adéquat et une méthodologie axée sur des études de cas.

## **Cahier des charges**

Questions spéciales de politiques économiques et sociales telles que : les enjeux de la mondialisation et des institutions internationales, fonctionnement et développement des firmes multinationales globales, régulation et dérégulation des politiques économiques et sociales, transformation du rôle et des fonctions de l'État, échanges inégaux nord-sud, intégration économique européenne ...



# Classement par discipline des enseignants

## COMMUNICATION

OPES 2236 Communication et information - Andrea CATELLANI.....55

## DROIT

OPES 2250 Approche internationale de la protection sociale - Pascale VIELLE.....50

## ECONOMIE

OPES 2212 Finances et institutions publiques - Michel BARBEAUX.....20

OPES 2210 Politique macroéconomique - Etienne DE CALLATAY .....22

OPES 2218 Approche socio-économique du développement durable - Philippe DEFEYT .....24

OPES 2217 Modèles socio-économiques contemporains - Florence DEGAVRE et Andrea LEMAITRE.....57

OPES 2215 Développement régional - Marcus DEJARDIN et N.....28

OPES 2214 Relations professionnelles et concertation sociale - Luc DENAYER .....5

OPES 2224 Acteurs économiques et sociaux en Europe - Pierre JONCKHEER.....10

OPES 2243 Economie sociale et non-marchande – Marthe NYSSSENS .....31

OPES 2240 Questions approfondies de politique sociale - Pierre REMAN.....38

OPES 2220 Management organisationnel et humain - Anne ROUSSEAU et Sylvain LUC .....14

OPES 2245 Economie publique - Christian VALENDUC.....29

## PHILOSOPHIE

OPES 2247 Questions approfondies de philosophie sociale et politique -Hervé POURTOIS...63

## POLITIQUE

OPES 2230 Politique de la culture et des médias - Evelyne LENTZEN.....12

## PSYCHOLOGIE

OPES 2233 Bien-être au travail : analyse psychosociale et organisationnelle - Donatienne DESMETTE et Ginette HERMAN .....34

## SOCIOLOGIE

OPES 2237 Mutations culturelles de la société contemporaine - Jean DE MUNCK.....59

OPES 2246 Questions approfondies de sociologie politique – Matthieu de NANTEUIL .....62

OPES 2248 Acteurs sociaux : mobilisation et démobilité - Abraham FRANSSEN.....7

OPES 2234 Gestion et évaluation de projets culturels et sociaux - Pierre GEORIS .....36

OPES 2231 Sociologie des inégalités – Patricia VENDRAMIN et Georges LIENARD.....40

OPES 2235 Sociologie des relations interculturelles - Marie VERHOEVEN et N .....46

OPES 2258 Questions spéciales de politiques économiques et sociales .....67